BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

# LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3871 du Mardi 2 Avril 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Voyage apostolique du Pape François au Maroc

## Le Souverain pontife en messager de paix et de dialogue en terre d'Islam

*Le Pape François prenant congé de la terre marocaine, dimanche 31 mars 2019. (Vatican Media)*

Recherche

## «L'eau de Brazzaville est de qualité douteuse!»

*(P.4)*

Corruption

## Le Gabon et le Congo accablés dans un rapport international

*(P.7)*

*Editorial*

## Foot !

Délinquance

# Céphas Germain Ewangui s'invite dans la lutte contre les «Bébés noirs»

*(P.3)*

Clôture du mois de la femme

## Les femmes parlementaires engagent la bataille de l'égalité

*Mme Virginie Euphrasie Dolama (P.3)*

Décès de Lutumba Simaro

## Le baobab a tiré sa révérence à 81 ans!

*(P.12)*

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale : 1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel.: 06.608.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

## ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UNE INVITATION A SOUMISSIONNER POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT CADRE RELATIF A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE 128 TONNES DE SAVONS DE 250 G POUR L'UNHCR – REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication de l'invitation à soumissionner ci-dessous :

- N° HCR/BZV/UAL/IAS/001/2019-am «Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison de 128 tonnes de savons de 250 g pour l'UNHCR – République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer gratuitement à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 26 avril 2019 à 17 heures.

Brazzaville, le 25 mars 2019

Section Approvisionnements

---

# SCAB - CONGO

SOCIETE PRIVEE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU CONGO
Au capital de 100.000.000 FCFA

## APPEL A CANDIDATURE
## Avis de recrutement pour le poste de: Responsable du Gardiennage

Dans le cadre du développement de ses activités de gardiennage, la Société Privée de Sécurité et de Gardiennage SCAB - CONGO S.A, siège social sis 121, avenue Gustave ONDZIEL Pointe-Noire, recherche un Responsable de Gardiennage pour son Agence de Brazzaville.

**Missions:**
Sous l'autorité hiérarchique du Responsable Technique et des Opérations, il est chargé de la conduite des activités du gardiennage et de son développement; participe à la mise en œuvre de la stratégie technique et commerciale de la société en liaison avec le personnel du service technique et des opérations.

**Description du poste (non exhaustive)**
Il aura pour missions principales de:
- Assurer l'organisation et la mise en œuvre des moyens nécessaires pour la sûreté des sites clients;
- Elaborer: les cours et programmes des formations initiales et de recyclage et assurer directement la formation et le recyclage des cadres de l'opérationnel;
- Conduire toutes les enquêtes liées aux évènements à suites juridiques;
- Elaborer les éléments nécessaires à la facturation à l'issue d'un contrôle quotidien et rigoureux;
- Entretenir les rapports réguliers avec tous les clients qu'il visite de façon organisée en coordination avec ses adjoints;
- Etudier les devis ou offres diverses;
- Assurer toutes les tâches commerciales nécessaires à la promotion et au développement de la société;
- Assurer toute autre tâche relative à sa fonction.

**Aptitudes et qualités requises:**
• Etre ressortissant d'un pays de l'Union Européenne;
• Maitrise du français (écrit et parlé);
• Pratique de l'anglais serait un atout;
• Connaissances attestées ou acquises dans le domaine de sûreté et prévention;
• Aptitudes prouvées à la Direction ou au commandement;
• Aptitudes à dispenser les cours de formation (management, sûreté, sécurité et secourisme);
• Avoir exercé un rang supérieur dans le domaine de sûreté ou similaire;
• Maîtrise de l'outil informatique;
• Sens élevé du dialogue et d'organisation;
• Etre détenteur d'un permis de conduire en cours de validité;
• Connaissances avérées en matière de premiers secours et de lutte contre les incendies;
• Capacité à gérer plusieurs tâches jusqu'à leur finalisation;
• Expérience minimum souhaitée cinq (5) ans à un poste similaire.

**Conditions matérielles:**
• Prise de fonction souhaitée: le plus rapidement possible;
• Contrat de travail à durée déterminée renouvelable une (1) fois;
• Période d'essai de trois (3) mois avec possibilité de renouvellement;
• Primes et avantages liés aux salariés classés en hors catégorie.
Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser par email un CV, une lettre de motivation ainsi qu'une copie de vos diplômes en précisant en objet «Recrutement RG SCAB BZV».à. l'adresse suivante:.
*agencescab.brazzaville@scab-securite-congo.com*

La date de clôture des candidatures est fixée au samedi 13 avril 2019 à 00h 00.

*Le Chef d'Agence*
**Aristide MATOKO.**

---

**Maître Ado Patricia Marlene MATISSA**
**Notaire**
Avenue Felix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2e étage gauche (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

## AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE DJL BTP

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 06 février 2019 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 06 février 2019, sous folio 024/6, N°0377, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** La société a pour dénomination: DJL BTP;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 14 de la rue Loumou, quartier Météo, Arrondissement 1 Makélékélé;

**Objet:** La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
- L'ingénierie du bâtiment;
- Les travaux publics;
- Toutes menuiseries;
- L'import-export.

La société peut, en outre, accomplir toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement;

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérance:** Monsieur Dejule Mesien NTADI KEBADIO est nommé aux fonctions de gérant;

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 18 février 2019;

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00028.

*Pour insertion légale,*

**Me Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire.**

---

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE**
**Notaire à Pointe-Noire**
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, immeuble MORIJA 1erétage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

## INSERTION LEGALE
## «SOCIETE AFRICAINE DE DISTRIBUTION ET D'INDUSTRIE»
## En sigle «SADI» SARL

Au capital de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Rond-point d'Avoum
Arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA, Centre-ville, Boîte postale: 4293
RCCM/CG/PNR 10 B 1355
Pointe-Noire - République du Congo

### TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée «SOCIETE AFRICAINE DE DISTRIBUTION ET D'INDUSTRIE», en sigle «SADI» SARL, en date à Pointe-Noire du 14 mars 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 18 mars 2019, enregistré à Pointe-Noire, le 19 mars 2019, folio 052/7, n°2103; les associés de ladite société ont décidé de transférer le siège social de la société de l'Avenue Marien NGOUABI, Rond-point d'Avoum, Arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA, Boîte postale: 4293, à l'avenue du Havre, Zone Industrielle, Boîte postale: 4293, Pointe-Noire, République du Congo.

**Dépôt Légal:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 mars 2019, sous le n° 19 DA 368.

Fait à Pointe-Noire,
le 21 mars 2019.

*Pour mention et avis,*

**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.**

Délinquance

# Céphas Germain Ewangui s'invite dans la lutte contre les «Bébés noirs»

**Le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales a organisé le 29 mars 2019 au centre d'information des Nations Unies, une journée d'information, de sensibilisation et de lutte contre le phénomène «Bébés noirs». Destinée à une centaine de représentants d'organisations, cette rencontre avait pour but d'échanger et de débattre de cette question avec deux enseignants-chercheurs de l'Université Marien Ngouabi, un psychologue et un juriste. *«Ceci pour nous aider à mieux comprendre les contours du phénomène et d'entreprendre utilement des initiatives et des actions biens mesurées et ciblées pour le combattre»,* a déclaré Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG, à l'ouverture des travaux.**

*Les officiels et les participants posant pour la postérité*

Parmi les missions du Conseil, celle d'émettre des avis sur les questions liées à la participation des citoyens à la vie de la Nation, en vue de la promotion des droits et libertés des citoyens et des valeurs républicaines. Dans le souci d'être pleinement à la hauteur de sa tâche et de s'acquitter de sa mission, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des Organisations non gouvernementales veut s'attaquer au phénomène «Bébés noirs».

En effet, il ne se passe pas un jour sans cas de violence, de viols, vols, braquages, assassinats. Ces violences urbaines se singularisent par la jeunesse de leurs auteurs dont l'âge varie entre 10 et 35 ans.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de son mandat, Céphas Germain Ewangui entend combattre le phénomène «Bébés noirs». Pour cela, il a invité l'ensemble des organisations de la société civile et des organisations non-gouvernementales à une mobilisation pour lutter contre ce fléau. Plusieurs rencontres ont déjà été initiées pour leur permettre de comprendre le phénomène qui, non seulement menace la quiétude des populations, porte régulièrement atteinte au droit à la vie, qui est le *«droit de l'homme par excellence et le facteur explicatif de la jouissance de tous les autres droits attribués à la personne humaine»,* a-t-il rappelé.

La journée d'information, de sensibilisation et de lutte contre le phénomène «Bébés noirs» répond à cette préoccupation. Deux exposés ont constitué la trame de cette journée. D'abord, celui du psychologue Jean Didier Mbelé, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, portant sur le *«phénomène Bébés noirs, figure de la délinquance juvénile à Brazzaville».*

Pour lui, ce phénomène est une exportation des «Kuluna» de la République Démocratique du Congo. *«Il est né en 2014. C'est une appellation réservée essentiellement aux jeunes délinquants congolais perpétrant des actes de violence en milieu urbain en bandes organisées, en faisant usage d'armes blanches. On les appelle bébés à cause de leur âge et noirs parce qu'ils opèrent avec des cagoules noires. Ils braquent, tuent, pillent, agressent physiquement et verbalement, violent. Le phénomène s'observe très souvent dans les quartiers, les collèges, les lycées et très peu dans les écoles primaires et à l'Université»*, a-t-il expliqué.

Le phénomène «Bébés noirs», a-t-il fait savoir, est né à Moungali, dans le 4e arrondissement, à la suite d'une bagarre entre deux clubs de football qui a engendré la création de deux écuries: Les Américains et les Arabes. *«Ils sévissent aujourd'hui dans tous les quartiers de Brazzaville. Les écuries se reconnaissent par les tatouages du signe USA à l'épaule pour les Américains, et papillon pour les Arabes. Ces écuries ont des sous-écuries: les Africains belges, les abeilles, les Kukuna chocs. Les «Bébés noirs» agissent avec des armes blanches, ils s'interdisent d'utiliser des armes à feu. L'adhésion à l'une ou l'autre écurie se fait sur la base d'un parrainage. L'intéressé doit apporter avec lui du cannabis, le Tramador ou du whisky fort. Ensuite, il est soumis à un baptême portant sur un acte courageux d'agression. Selon les «Bébés noirs», les Américains seraient plus dangereux que les Arabes. Ils ont un principe sacré, la délimitation territoriale. Ils ne sont pas issus des milices privées, ce sont nos enfants»*, a-t-il expliqué.

Au plan de la structuration, *«ils ont un monseigneur, un empereur, un ambassadeur, un gouverneur, un commissaire, un colonel et la partie civile. Les écuries tiennent les réunions aux environs de deux heures du matin à l'école Saboukoulou, à Ouenzé, et non loin de l'école de police à Moungali. Ils attaquent toujours en groupe. Leur sexe varie: on y trouve des hommes comme des femmes»,* a indiqué Jean Didier Mbelé.

S'agissant des origines sociales des «Bébés noirs», le conférencier a précisé que ce sont des *«enfants orphelins souvent de père, des enfants abandonnés, sans domicile fixe, les enfants de divorcés, les enfants élevés surtout par les grands parents, des enfants vivant régulièrement avec leurs parents biologiques, les auxiliaires de police oubliés dans les recrutements, les déserteurs de l'armée, les enfants des cadres, les repris de justice, les enfants dont la socialisation a été ratée, puis des révoltés sociaux non canalisés. La plupart d'entre eux sont analphabètes».*

Bien plus, *«ce ne sont pas des malades psychiques»*, a souligné Jean Didier Mbelé qui pense que les causes de ce phénomènes sont, entre autres, l'abandon des études, l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les films d'horreur américains, la carence d'encadrement éducatif des jeunes, l'insuffisance des aires de jeu et la multiplication des débits de boisson dans tous les quartiers, etc.

Selon lui, le phénomène des «Bébés noirs» peut être éradiqué à condition que les parents, les jeunes, les décideurs et les acteurs de la société civile puissent prendre les mesures nécessaires.

Le deuxième exposé portait sur le *«regard d'un juriste sur la question de la délinquance des jeunes au Congo à la lumière du phénomène des Bébés noirs».*

Juriste et enseignant à la Faculté de droits, Godefroy Moyen pense qu'il s'agit là d'un problème de responsabilité pénale. *«Les Bébés noirs ne constituent pas une catégorie juridique des affichables de nos différentes collectivités humaines. Ce sont des jeunes gens parfois mineurs. A ce titre, l'unique loi de la République devrait leur être appliquée, selon le principe de l'indivisibilité de l'Etat. Les actes de violence entraînant souvent des coups et blessures et parfois mort d'hommes sont justifiables au titre des lois pénales. En conséquence, lorsqu'un bébé noir est impliqué dans une affaire appelant la compétence du droit, la première question qui doit venir à l'esprit, c'est celle de savoir à quelle catégorie d'infraction correspond l'acte posé. S'il s'agit d'une contravention, un délit ou un crime»*, a-t-il affirmé.

**KAUD**

Editorial

# Foot !

S'il y a un domaine où l'orgueil congolais ne devrait pas être éreinté, c'est bien le sport. Plus que tous les discours, celui sur le sport, national ou même international, ne tolère pas la contradiction. Les avis sont assénés comme des couperets, et la discussion pour les accompagner ne se terminent que rarement par des accolades. Tous les préjugés, les raccourcis et les approximations sont jetés en vrac par des commentateurs véhéments. La sévérité avec laquelle les résultats des matches sont accueillis n'a d'égal que la connaissance par le bout des doigts des performances des joueurs.

Il n'est pas nécessaire de préciser que par sport, j'entends le football, seule discipline jugée digne aux yeux du Congolais, les autres manifestations, avec ou sans ballon, étant regardées avec condescendance. Du simple amusement indigne d'une compétition ! Et naturellement, vu que c'est le football qui est érigé en sport, les résultats qu'il dégage sont regardés à la loupe. Et souvent comparés à ceux de 1972 (8è CAN, au Cameroun), le triomphe resté unique dans l'histoire de la sélection nationale dans une Coupe d'Afrique.

Depuis lors et cahin-caha, le Congo participe régulièrement à des compétitions continentales où il est tout aussi régulièrement battu aux différentes phases. Le Zimbabwe vient de nous mettre hors de la Coupe d'Afrique de cette année, et nous ne parlons pas des qualifications pour la Coupe du monde qui ne nous laissent que rarement l'occasion de franchir la période des qualifications. Du moins chez les séniors, dont l'aura (ou son contraire) recouvre tout le sport du pays!

Sévère, dites-vous? Vous avez peut-être raison. Mais c'est une sévérité ponctuellement développée par le Congolais de la rue qui, au lendemain d'un énième fiasco à Massamba-Débat ou à Kintélé, n'use d'aucune parole tendre pour nos garçons. Des séances de désenvoûtement ont été organisées, des libations offertes aux mânes. Rien n'y fait: nous sommes régulièrement battus, et nous sortons des compétitions, avec nos voisins comme avec des pays plus lointains, toujours la tête basse, pleine des seuls souvenirs des temps moins catastrophiques.

Notre sport national, le football, est véritablement malade. Incriminer les joueurs et les entraîneurs est un devoir, mais se mettre en introspection aussi. Commencer les entraînements peu de semaines avant la compétition; ne pas mettre les joueurs dans les meilleures conditions d'internement; donner l'impression que nous préférons l'improvisation à une préparation patiente. Et qu'à tout bout de champ, le politique est autorisé à faire irruption dans un domaine où ses compétences ne sont pourtant pas les plus rassurantes!

Le Football du Congo s'éveillera quand la prise de conscience de tous sera portée sur une conviction primaire: comme pour tout domaine de performances, le sport exige patience et préparation. Loin des clameurs et des vociférations comminatoires. Il y faudra du temps, le seul élément dont un Congolais ne veut que rarement entendre parler, mais où il ne pourra influencer personne par ses discours lénifiants ou les gros billets de banque.

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

Clôture du mois de la femme

# Les femmes parlementaires engagent la bataille de l'égalité

**Dans le cadre de la clôture du mois de la femme, les femmes parlementaires ont organisé le 30 mars 2019 à l'Institut de recherche agronomique (IRA), une journée d'échanges et de partage d'expériences en vue de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en rapport avec le thème de la célébration du 8 mars 2019, à savoir: l'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des aliments de base. La cérémonie était placée sous le patronage de Mme Virginie Euphrasie Dolama, première questeure de l'Assemblée nationale.**

*Mme Virginie Euphrasie Dolama*

Cette conférence-débats a été une vraie séance d'échanges et de partage d'expériences pour les femmes parlementaires désireuses d'apporter leur pierre à l'édifice dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits des femmes. *«Ici, dans l'enceinte de l'Institut national de recherche agronomique du Congo, nous venons au contact de la science agronomique un des leviers de l'économie congolaise. Ici, l'Assemblée nationale entend sensibiliser, pas seulement les femmes, mais tous les Congolais sur les stratégies agricoles susceptibles de favoriser l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire dans notre pays»,* a déclaré Mme Virginie Euphrasie Dolama.

A l'Institut de la recherche agronomique, a-t-elle poursuivi, l'*«Assemblée nationale s'emploie à susciter des vocations nouvelles dans le secteur agricole. Nous voulons aiguiser le désir et l'envie des Congolaises et Congolais de s'investir pleinement dans l'agriculture, pour des résultats probants dans ce secteur porteur qui est insuffisamment exploité dans notre pays. Nous avons des terres arables à perte de vue, de l'eau et du soleil, sans compter cette abondante main-d'œuvre dynamique et jeune. Alors, ne soyons pas comme des pourceaux qui ignorent la valeur des perles».*

En dépit des batailles gagnées, a estimé Mme Virginie Euphrasie Dolama, la femme congolaise a d'autres luttes à mener et des défis d'un nouveau genre à relever, dans ce combat pour les droits des femmes. *«Un de ces challenges consiste à batailler pour intégrer les préoccupations des femmes à la conception, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des procédures et programmes dans toutes les sphères de décision aux niveaux politique, économique et social»*, a indiqué la première questeure qui a eu une pensée de solidarité profonde envers la femme autochtone,

***(Suite en page 4)***

Recherches

# «L'eau de Brazzaville est de qualité douteuse !»

**En marge du Colloque international COPED 2019 organisé à Brazzaville, un doctorant en Chimie de la Faculté des sciences et techniques (FST), Raison Félicien Louzayadio-Mvouezolo, a soutenu le 25 mars 2019 au Rectorat de l'Université Marien Ngouabi, une thèse de doctorat sur le thème : ''La qualité des eaux consommées par les populations de la ville de Brazzaville notamment les eaux du robinet et les eaux souterraines''.**

Dans le résumé de son travail (réalisé en partenariat par les universités Marien Ngouabi et Cheick Anta Diop du Sénégal où l'impétrant a poursuivi ses recherches) devant un jury composé des professeurs et experts : président Pr Gnon Baba (Togo), Pr Daouda Mama-(Benin), Pr Codou Guèye Mar Diop (Sénégal), Pr Dorothée Tshilanda D. (R.D. Congo), Mes de conférences Martin Tchoumou, Laurent Matini et le Pr Jean-Maurille Ouamba (Congo), Louzayadio-Mvouezolo a soutenu que son travail se propose de mener une investigation scientifique sur la qualité des eaux de surface (robinets) et souterraines consommées dans la ville de Brazzaville, afin d'évaluer les risques encourus par les populations. Il a utilisé pour ce faire la méthode prospective basée sur une enquête auprès de 630 ménages, à raison de 70 tirés au hasard puis sélectionnés dans chaque arrondissement. L'enquête a montré que les sources d'approvisionnement en eau sont diversifiées. La diversification est due au phénomène et ou/coupures d'eau répétées enregistrées par les ménages. Les pratiques d'approvisionnement et de nettoyage des récipients mettent en évidence l'approximation des conditions d'hygiène et d'assainissement des ménages à Brazzaville.

Deux types d'eau ont fait l'objet des différentes analyses lors des deux campagnes de prélèvement : les eaux du robinet et les eaux souterraines. Les résultats d'analyses organoleptiques, physico-chimiques et d'ETM de celles-ci ont relevé qu'elles répondent généralement aux normes de l'OMS, excepté la température et le PH pendant les deux campagnes et le chlore résiduel, le fer total, les matières organiques oxydables et le plomb dans certains cas de la 1ère ou 2e campagne. Le pool ionique est dominé par les ions calcium et bicarbonates. L'ACP met en évidence une pollution d'origine anthropique liée à la minéralisation de l'eau du robinet par les ions d'origine superficielle.

Les très faibles teneurs en ions majeurs, a-t-il indiqué, traduisent un temps de séjour court et rendent compte de l'intrusion des eaux usées dans le réseau de distribution d'eau potable. Cependant, la présence des FMT, C.T, S.A, S.F et C.F pendant les deux campagnes et E. Coli lors de la seconde campagne pourrait déclasser ces eaux de l'usage «eau de boisson», selon les normes de l'OMS.

Quant aux eaux souterraines, il a affirmé que les résultats organoleptiques, physico-chimiques et d'ETM ont montré qu'elles sont dans les normes requises par l'OMS, excepté le PH et la température lors des deux campagnes et le fer total, et d'autres résidus chimiques, le phosphore total et le plomb dans certains cas pendant la 1ère ou la 2e campagne. Le $Na^+$ et le $SO^{2-}_4$ prédominent au niveau du pool ionique. L'ACP met en évidence une pollution d'origine anthropique liée à la minéralisation d'origine superficielle et subsidiairement naturelle. Sur le plan microbiologique, tous les échantillons présentent des niveaux de contamination élevés pendant deux campagnes, et E. Coli lors de la seconde campagne, ce qui déclasse ces eaux de l'usage *«eau-boisson»*. En conclusion, l'impétrant a affirmé que *«la qualité de l'eau consommée par la population de la ville de Brazzaville est très douteuse que ça soit pour les eaux du robinet et de surface»*.

*Félicien Louzayadio-Mvouezolo posant avec les membres du jury*

Après que le jury a décerné unanimement la mention très honorable à l'impétrant, l'un des directeurs de cette thèse, le Pr Jean-Maurille Ouamba, a fait savoir *«qu'il s'agit d'une soutenance particulière, parce que la thématique développée a un lien étroit avec les problèmes de santé publique. Les problèmes de l'eau à Brazzaville se posent avec la même acuité dans d'autres pays africains, c'est ce qui fait que le jury soit composé des Pr et experts des pays du continent»*.

Pour le président du jury, le Pr Gnon Baba (Togo), *«c'est une très bonne thèse sur le plan scientifique, et au service de la communauté. Le thème traité a un grand intérêt de santé publique. L'une des recommandations faites est que les résultats de cette thèse soient mis à la disposition de la société chargée du traitement des eaux et montrer que, nous universitaires, sommes disposés à accompagner la société pour la santé de tout le monde»*.

**A.P.M.**

# Les femmes parlementaires...

***(Suite de la page 3)***

un appel à un regard plus engagé du Gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie de ces femmes.

*«C'est pourquoi, nous femmes congolaises de tout bord, devons accélérer le progrès vers l'égalité des sexes et encourager les investissements dans les systèmes sociaux sensibles à la dimension du genre. Le combat pour l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles prend un tournant décisif en ce siècle présent. Car l'instauration d'une planète 50-50 d'ici 2030 nécessite d'éliminer les obstacles structurels pour faire en sorte qu'aucune femme ne soit laissée pour compte. Faisons valoir notre loi fondamentale qui garantit la parité et assure la promotion, et la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives»*, a-t-elle insisté.

Pour elle, l'heure est au changement. *«Les Congolaises que nous sommes devrions nous impliquer utilement dans cette conquête de la souveraineté alimentaire de notre pays»*, a estimé Mme Virginie Euphrasie Dolama qui a invité ses collègues à oser dans l'innovation. *«Soyons comme la reine des abeilles pour produire le doux, offrir le bon et s'ingénier à donner la vie par l'effort de notre travail. Assignons-nous la mission de nourrir notre pays, car la victoire est au bout de l'union de nos actions et la synergie de nos efforts. Mettons-nous ensemble pour ouvrir de nouvelles portes aux femmes congolaises en leur permettant de jouer un rôle plus actif dans la mise en place des systèmes inclusifs et services efficaces afin de promouvoir la révolution agricole et aller vers une agriculture durable. C'est là une des voies pour éradiquer la faim dans notre pays, et approvisionner nos greniers en produits alimentaires de base et de qualité. Mettons à profit la science et la technologie pour accroître notre production agricole et améliorer la qualité des produits que nous consommons»*, a-t-elle dit.

L'unique exposé a été animé par Mme Romaine Otaba, directrice de la zone de recherche agronomique de Brazzaville à l'Institut de recherche agronomique.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**

# ANNONCE JUDICIAIRE

Affaire: Société ELCO CONSTRUCTION SARL
C/Société Maisons Sans Frontières Congo SARL

**FIXATION DES CONDITIONS DE VENTE PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Il sera adjugé au plus offrant et dernier, à l'audience d'adjudication du 20 avril 2019

**Maître Célestin MFOUTOU**, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, Cabinet sis au n°15, Boulevard Charles De Gaulle, Immeuble CNSS, en face de la pâtisserie la Citronnelle, Entrée A, 6e étage, appartement 109, Téléphone: 00 242 05 521 46 03/00 242 06 621 46 03, E-mail: mfoutou_celestin@yahoo.fr

**Maître Claude COELHO**, ancien Bâtonnier du Barreau de Pointe-Noire, Cabinet sis Avenue Charles DE GAULLE, Tour Mayombe, Entrée A, 10e étage, B.P.: 430, Appartement n° 33, Avenue Charles De Gaulle, Téléphone: 00 242 384 61 75/00 242 05 567 36 66, E-mail: cccoelhofr@yahoo.fr

**Maître Arsène TSATY-MBOUNGOU,** Avocat au Barreau de Pointe-Noire, Cabinet sis au 15 Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble C.N.S.S., en face de la pâtisserie la Citronnelle, Entrée C, 5e étage, Téléphone: 00 242 528 13 16/00 242 06 667 63 26 -E-mail: mboutsid@gmail.com

## DEBITRICE SAISIE

La Société Maisons Sans Frontières Congo SARL, dont le siège social est à Brazzaville, rue des Compagnons de BRAZZA, B.P.: 13934, RCCM CG/BZV/0703, NIUM2007110000183165, prise en la personne de son représentant légal, Monsieur Roger ROC, ayant pour Conseils: Maître Giles PENA-PITRA, Avocat à la Cour de Pointe-Noire, B.P.: 5460, Tél.: 05 513 36 20, dont le Cabinet est sis au Centre-ville de Pointe-Noire, Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble Tour Mayombe 82, Entrée B, 4e étage, Pointe-Noire.

Maître Bernadin BAKOUA BATANGOUNA, Avocat à la Cour, Etude sise Avenue KALLI FAYETTE, Quartier WARF, Pointe-Noire, Tél.: 06 841 56 89/05 646 42 19 et Maître Achille KOUMBOU, Avocat à la Cour de Pointe-Noire, Etude sise 54 Av. de la Révolution, Arrondissement n°1 E.P. LUMUMBA, Immeuble Pharmacie Nuptia, Entrée B, 2e étage, Appart n°1 Pointe-Noire.

A la requête du créancier poursuivant, la Société ELCO CONSTRUCTION SARL dont le siège social est à Brazzaville, 7e étage, immeuble City Center, B.P.: 14149; RCCM n° CG/BZV/03-735 et dont activité principale est située en son agence de Pointe-Noire qui se trouve, Avenue Emeraude, à côté de l'Hôtel Orchidée, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, Monsieur Aly AMINE, Gérant statutaire demeurant en cette qualité audit siège.

**Ayant pour Conseils:**
- Maître Claude COELHO;
- Maître Arsène TSATY-MBOUNGOU;
- Maître Célestin MFOUTOU.

## DESIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISI:

Un domaine immobilier constitué principalement d'un terrain nu d'environ six cents (600) hectares, sis à la périphérie de la ville de Pointe-Noire, entre la route nationale n°05 et la nouvelle route le long du littoral (CORAF), terre KOUNDA, zone YOBA «LES CARAIBES».

Objet du titre Foncier n°24896, ce domaine est la propriété de la Société Maisons Sans Frontières SARL dont le Siège Social est sis 54, rue des Compagnons de BRAZZA, B.P.: 13934, Brazzaville, représentée par Monsieur Roger ROC, domicilié au n°186 de l'avenue François Charles, Centre-ville, Pointe-Noire. Tel que ledit complexe immobilier se trouve décrit dans le volume foncier tenu par la Conservation Foncière à la division de Pointe-Noire cité, sis avenue MOE KATT MATTOU, en face de l'ancienne Direction de WARID Congo, ou à la Direction Générale de la Conservation Foncière et des Hypothèques, sis à Brazzaville, enceinte de la Direction Générale des Impôts et domaines;

**MISE A PRIX:**

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, adressé par Maître Célestin M'FOUTOU, Avocat à la cour, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le 26 avril 2016, les enchères seront reçues sur:
- Date de la vente 20 avril 2019;
- Lieu de la vente aux enchères: Palais de Justice de Pointe-Noire;
- Mise à prix: Quinze Milliards (15 000 000 000) F. CFA;
- Montant des enchères: un million (1 000 000) F. CFA;
- Vente au comptant, au plus offrant et dernier enchérisseur;
- Paiement de 12% en sus du prix d'adjudication.

*Fait et dressé à Pointe-Noire*

**Pour tous renseignements s'adresser:**
Aux cabinets indiqués à l'en-tête de l'annonce
A l'Etude Eustache Marius OTIELI
Huissier de Justice, Immeuble Tour Mayombe
6e étage, Entrée A, Appartement 19A.
Tél.: 05 544 44 17
Et au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire

L'avocat,
**Célestin M'FOUTOU**

Santé

# Prochaine conférence à Brazzaville de la santé

**Dans la perspective de la Conférence continentale sur le financement de la santé et du Vih-sida qui se tiendra à Brazzaville du 8 au 9 juillet prochain, le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba a reçu en audience le 28 mars 2019, le président du Parlement panafricain, Roger Nkodo Dong. *«Nous sommes venus travailler avec les deux présidents des chambres du Parlement pour avoir l'onction politique»*, a-t-il déclaré.**

*Roger Nkodo Dong*

Pour Roger Nkodo Dong, il reste maintenant aux techniciens de travailler sur les différents aspects. *«Il s'agit du financement de la santé à l'horizon 2020. La santé des Africains est pour la plupart financée de l'extérieur. Nous voulons trouver des sources de financement innovantes et pérennes pour que les Africains puissent se soigner. Vous savez que la pandémie du Sida affecte beaucoup le continent africain; nous devons réfléchir pour le bien-être de nos populations»*, a-t-il dit.

L'action du Parlement est toujours importante. *«Nous avons pu échanger avec les députés et on a compris que le Congo est suffisamment avancé en matière de financement de la santé. Il est à 11%. Or, le protocole d'Abuja demandait qu'il y ait 15% dédié à la santé. Donc, le Parlement a un rôle à jouer dans le vote des budgets pour que l'argent du financement des soins de santé soit revu à la hausse, mais également aider le Gouvernement à tout faire pour le bien-être des populations que nous représentons»*, a indiqué le président du Parlement panafricain.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

Commission nationale des droits de l'homme (CNDH)

# Mise en place bientôt des sous-commissions spécialisées

**Il se tient à Brazzaville, du 27 mars au 5 avril 2019, la première session ordinaire de la commission nationale des droits de l'homme, sous la direction de Valère Eteka-Yémet, président de cette institution constitutionnelle. La cérémonie d'ouverture a connu la présence des responsables d'autres institutions, les membres du Gouvernement, les parlementaires et le corps diplomatique. Ces assises permettront aux participants de mettre en place des sous-commissions spécialisées.**

*Le présidium*

*Photo de famille à la fin de la cérémonie*

Cette session inaugure la série des sessions ordinaires annuelles prescrites par la loi et marque un tournant décisif dans l'histoire de cette institution. Les participants à cette première session ordinaire vont examiner et adopter les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir: les projets de règlement intérieur, de règlement financier, ainsi que le programme d'activités 2019.

En outre, Il sera mis en place les sous-commissions spécialisées qui auront la mission de traiter les affaires touchant aux droits de l'homme à l'échelle nationale et internationale, tout en leur affectant des axes thématiques correspondants.

Dans son mot, Valère Gabriel Etéka-Yémet a indiqué que la CNDH dont la composition a été renouvelée et rendue publique par décret présidentiel du 26 décembre 2018, s'est attelée à mettre un terme à cette vie d'errance, à se *«démarquer de cette posture d'inertie»*.

S'agissant du projet de règlement intérieur qui apporte des innovations, notamment en son préambule, pour l'adapter aux dispositions 214, 215 et 216 de la Constitution du 25 octobre 215 qui confèrent à la CNDH la qualité d'organe de suivi, de promotion et protection des droits de l'homme, *«une autre innovation introduite au règlement intérieur concerne le nombre des sous-commissions spécialisées qui est en légère augmentation, passant de 4 à 5 par rapport au mandat passé, pour s'arrimer à la vision actuelle. Leur libellé a également subi des changements, pour prendre en compte les axes classiques du domaine des droits de l'homme. Ainsi, il y aura la sous-commission Droits civils et politiques; la sous-commission Droits économiques, sociaux et culturels; la sous-commission Droits des peuples; la sous-commission Equité et genre; la sous-commission Questions internationales. La CNDH compte organiser au cours de cette année, des journées «portes ouvertes» à l'intention du public. Toute personne intéressée pourra visiter à loisir le siège de la CNDH et discuter des questions inhérentes à ses missions avec son personnel»*, a-t-il annoncé.

**Pascal AZAD DOKO**


**ETUDE DE Me Frédy Cyriaque MOKOKO**
Immeuble Pharmacie de Nuit Sophiana, 1er étage, rond-Point Koulounda, Avenue de la Tsiémé, 97, rue Sainte Anne
B.P.: 14 642 * Tél.: (+242) 06 661. 23. 53//05 556. 06. 86
E-mail: f_mokoko@yahoo.fr*etudemokoko@yahoo.fr
Ouenzé - Brazzaville - République du Congo

## AVIS DE DISSOLUTION

Par le ministère de Maître Frédy Cyriaque MOKOKO, Notaire à la résidence de Brazzaville, les associés de la société EXPERTEL COMMUNICATION, société à responsabilité limitée au capital de deux millions de francs CFA, dont le siège social est fixé à Plateau des 15 ans - Brazzaville, 728, rue Moulenda, Boîte Postale: 13 167, immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le numéro 11B2461, ont:

- Par assemblée générale en date à Brazzaville du 13 février 2019 dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes du notaire soussigné le même jour, décidé de la dissolution de la société EXPERTEL COMMUNICATION SARL dont le notaire soussigné est nommé liquidateur.

La dissolution de la société EXPERTEL COMMUNICATION SARL est publiée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier sous le numéro 11B2461, le 21 février 2019, récépissé de dépôt numéro CG/BZV/11B2461-19D67.

La société EXPERTEL COMMUNICATION SARL est mise en liquidation.

***Pour avis,***
**Me F. C. MOKOKO,**
**Notaire.**


## Coup d'oeil en biais

### Le pape François à Brazzaville!...

Les auditeurs de Radio-Congo ont été réveillés, lundi 1er avril 2019, par une heureuse nouvelle. En effet, dans son journal parlé de 6h, la chaîne nationale a annoncé que *«le pape François est attendu à Brazzaville»* dans la journée et que le souverain pontife devait *«célébrer une grande messe au Stade Kintélé»*, mardi 2 avril, *«avant de se rendre à Pointe-Noire, où il doit visiter les travaux de construction de l'Université catholique»* de la capitale économique. Nombreux ont cru et se sont réjouis. Mais, ils ont vite réalisé qu'il s'agissait ni plus ni moins que d'un de ces canulars du 1er avril, un gros poisson d'avril!

### Les logements du Camp de la Base à Brazzaville dans l'eau

Il a plu abondamment à Brazzaville dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars 2019. Une grosse pluie entre 23h et 7h. Au camp militaire du GPC, dit Camp Base aérienne, plusieurs logements a été inondée. Les pieds dans l'eau, il était difficile aux occupants de sortir de leurs maisons jusqu'au lendemain. Ceux qui étaient dans les bus s'esclaffaient en voyant leurs compatriotes patauger dans l'eau. Avec humour, ils les ont assimilés aux crocodiles. A Mfilou, l'avenue Ngamaba s'était transformée en torrent. Heureusement, des gaillards, pelle à la main, étaient là pour aider les automobilistes embourbés. Plus grave encore, l'annonce de la mort par noyade d'une personne emportée par les eaux en furie du côté du quartier L'Ombre, alors qu'elle voulait enjamber un caniveau.

### Transport aérien: Air CEMAC est définitivement mort

La dernière session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) tenue le 24 mars dernier à Ndjaména (Tchad) a consacré l'acte de décès et l'enterrement d'Air CEMAC. Le projet de création de cette compagnie aérienne sous-régionale envisagée par les États membres en 2001 a été abrogé. La compagnie étant liquidée, les chefs d'Etat présents ont décidé de rétrocéder les apports des Etats membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Gabon, Tchad) au Fonds de Développement de la Communauté (FODEC).

### Dos d'âne exigés sur nos routes!

Le nombre d'accidents meurtriers ne fait qu'aller crescendo sur certaines routes de Brazzaville, notamment le viaduc Kéba-na-virage (Talangaï)-Kintélé et la route Mazala-Nkombo Matari. Outre les victimes humaines que provoquent ces accidents dus souvent à l'excès de vitesse, plusieurs lampadaires ont été fauchés. Ils ne sont pas encore remplacés. Il faut y ajouter le boulevard Denis Sassou Nguesso. Samedi 30 mars, roulant à tombeau ouvert, un chauffard a percuté un lampadaire qu'il a arraché à hauteur du rond-point de la Patte d'Oie. Ce rond-point constitue l'un des endroits les plus accidentés de ce boulevard. De nombreux usagers interpellent la Direction générale du transport terrestre (DGTT) et exigent que soient érigés des dos d'âne sur ces routes goudronnées pour contraindre les chauffeurs à ralentir.

### Les «100-100» ne suivent aucune règle

Le transport public connaît trop de difficultés, surtout à Brazzaville et à Pointe-Noire, où les mairies sont incapables de mettre en service leurs propres bus. Les bus privés et les taxis «100-100» ont donc toujours le vent en poupe. Mais est-ce une raison pour permettre aux chauffeurs des «100-100» de recourir à la surcharge? Ils embarquent souvent sept passagers, dont deux se partagent le siège avant, et cinq le siège arrière. Inadmissible que les agents de la circulation routière laissent faire.

### Une révélation d'un pasteur pousse au crime dans la Bouenza

Il est possible qu'un crime soit lié à des révélations ou des prophéties de pasteurs évangéliques. Selon un journal en ligne, un jeune diplômé sans emploi a brûlé son père avec un fer à repasser. Le jeune criminel aurait commis cet acte parce qu'un pasteur lui aurait révélé que son père était un sorcier et qu'il serait à l'origine de son chômage, alors qu'il a désormais 41 ans. Il a été placé en garde à vue au commissariat de police de Madingou.

### La dette intérieure congolaise va être bientôt payée

La dette intérieure congolaise, selon Paul Nestor Mouandzimbi-Ndinga, président du Collectif des opérateurs économiques du Congo, va être payée d'ici là. C'est une promesse ferme, a-t-il déclaré il y a quelques jours sur les antennes de Radio-Congo. Les syndicats patronaux vont être en face du ministre pour voir par quel procédé cette dette va être payée, a-t-il affirmé. Il a donc demandé à ses membres de ne pas perdre patience. Bien au contraire, ils doivent se calmer. Attendons voir.

*Association Femme Modèle*

## Méritée, Melaine Kitoko intensifiera sa transformation de bouillie de banane

A la 5e édition Women'activity awards sur l'autonomisation des femmes victimes de violences conjugales, quatre femmes ont présenté des projets dans les langues locales devant les membres du jury présidé par Virginie N'dessabeka, du ministère de la Promotion de la femme. Pour Melaine Kitoko, le projet a porté sur la transformation de la bouillie à base de banane; Clavnie Tsiessi sur la production des volailles; Makita Milandou sur la transformation de la bouillie de maïs et Rodia Bavoukana sur la fabrication du savon à base de papaye.

*Mildred Moukenga*

A l'issue de la présentation et la défense de leurs projets, le prix Women'activity awards a été décerné à Melaine Kitoko, âgée de 35 ans et mère de 7 enfants, avec un total de 183 points. Elle a reçu un chèque de 500.000 FCFA. Les trois autres ont reçu un chèque de 100.000 FCFA. Des certificats de formation ont été donnés aux quatre femmes.

Sous le thème: *«Insertion et renforcement des capacités des victimes de violence sexo-spécifique»*, la cérémonie de la 5e édition Women'activity awards a été placée sous l'égide de Cornelie Gabrielle Adou Ngapi, directrice de cabinet du ministre de la Promotion et de l'intégration de la femme au développement en présence de Mildred Moukenga, présidente de l'association Femme modèle et coordonnatrice de Women'activity awards.

Dressant le bilan des actions menées de 2013 à 2019, Mildred Moukenga a précisé que 400 femmes ont été touchées par ce programme, notamment les étudiantes, les artisanes, les entrepreneures et autres agricultrices. *«De par le monde, il s'affirme la volonté d'accroître la contribution des femmes au développement en leur offrant les outils nécessaires à leur affranchissement. L'autonomisation ne viendra en réalité que lorsqu'on aura surmonté certains obstacles, notamment les stéréotypes du genre qui assignent des responsabilités inférieures aux femmes ainsi que d'autres fléaux dégradants tels que les violences conjugales, la maltraitance, la discrimination basée sur les scènes, le viol»*, a-t-elle dit.

*Cornelie Gabrielle A. Ngapi remettant le chèque à Melaine Kitoko*

La 5e édition Women'activity awards a été marquée par le coaching en développement personnel par le cabinet Devolus consulting et l'émergence des startups afin d'inculquer les notions de base de développement personnel aux femmes.

Pour Cornelie Gabrielle Adou Ngapi, cette 5e édition de Women'activity awards intègre bien le programme du ministère de la Promotion de la femme dans la politique genre 2e génération qui vient d'être élaborée et mise en œuvre à travers le plan d'action 2017-2021. Les violences faites aux femmes, a-t-elle indiqué, ne sont pas seulement une violation des droits; elles ont aussi des conséquences et des répercussions considérables sur la société en terme de productivité et de développement. Elles sont pour les femmes un facteur important d'analphabétisme, de marginalisation et de grande pauvreté. Elles freinent les femmes dans leur accès à l'éducation, ainsi que leur émancipation et leur autonomisation. Ces violences empêchent la femme de réaliser tout son potentiel pour participer activement au développement.

Après avoir reçu son chèque, Melaine Kitoko promet de faire évoluer sa production de bouillie de banane. «*Je suis heureuse de recevoir le chèque de 500.000 FCFA. Je me battrais pour la transformation de la bouillie des enfants à travers la banane. Cette somme me permettra aussi de prendre soin de mes sept enfants»*, a-t-elle dit.

Huit femmes qui ont connu des moments difficiles tant sur le plan physique, psychologique et financier ont été formées et reçu leurs certificats de formation. Sarah Landou, une jeune fille de 17 ans et mère de deux enfants, a aussi reçu un accompagnement d'un partenaire anonyme pour subvenir au besoin de ses enfants.

Women'activity awards a été lancé par l'association Femme modèle en 2013 dans le but de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'autonomisation.

**Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA**

### Qui me répondra?

**De nos jours les parents n'inculquent plus le sens de la dignité à leurs enfants. Pourquoi la communication n'est-elle plus au centre des familles?**

*Brigitte Nkounkou (La Base, Brazzaville)*

***«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)***

Développement du Congo

## L'Agence française de développement finance une vingtaine de projets

**En tant que partenaire au développement du Congo, l'Agence française de développement (AFD) est en train de réaliser différents projets dans plusieurs secteurs pour appuyer le plan national de développement (P.N.D.) pour la période 2018-2022. Des échanges sur ce thème se sont tenus mardi 26 mars 2019 entre Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan et Lionel Cafferini, directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Congo, en compagnie de son collaborateur Alain Beltran Mpoué, chargé des projets infrastructures et gouvernance.**

*Lionel Cafferini et Mme Ingrid Ebouka-Babackas*

L'AFD finance une vingtaine de projets au Congo et un montant de l'ordre de 450 millions d'euros, soit environ 295 milliards de francs Cfa, reste à être versé pour la poursuite de l'exécution des activités. Ces projets s'inscrivent totalement dans les priorités retenues dans le P.N.D.

Le directeur de l'AFD a expliqué qu'il y a tout un volet des projets qui concerne l'accès aux services de base des populations, notamment sur l'eau potable, à Brazzaville, avec un important projet d'adduction d'eau potable qui permettra de brancher environ 60.000 ménages est à l'ordre du jour. Sur l'énergie, il y a un projet concernant le transport et la distribution à Pointe-Noire et Brazzaville. Ce projet permettra également d'améliorer l'accès à l'électricité, pour connecter de nombreuses personnes entre Pointe-Noire et Brazzaville. Il est aussi prévu d'exécuter des projets relatifs au drainage des eaux des pluies.

*«Les populations subissent régulièrement les inondations pendant les pluies. Une première phase a déjà eu lieu à Brazzaville et la deuxième qui est encore en préparation interviendra à Pointe-Noire. Pour le développement humain le Congo, à travers plusieurs projets, développe des activités dans le secteur de la santé, de l'action sociale avec le projet Lisungi pour le transfert monétaire, le projet Télema pour accompagner les populations qui veulent sortir de l'assistanat par des formations et avec des petits moyens et des fonds de roulement»*, a dit Lionel Cafferini.

Selon lui, l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel auront également des centres d'apprentissage pour les métiers du B.T.P., de la maintenance industrielle, des services et les métiers du secteur rural. Tous ces projets concourent à améliorer l'employabilité, à développer et à renforcer les capacités des ressources humaines congolaises.

Le directeur de l'Agence a précisé qu'Il y a aussi un axe très important du P.N.D. dans lequel des projets de diversification de l'économie sont en cours pour leur mise en œuvre. Le premier est la construction de deux nouveaux quais pour désengorger le port de Pointe-Noire tout en améliorant sa compétitivité. Il y a des projets pour la relance agricole, notamment la relance de la filière du cacao. La forêt est également un secteur important de la diversification de l'économie.

*«Dans ce secteur, il y a un projet signé avec la Gouvernement au cours du mois de novembre dernier, pour un financement de 7 millions d'euros, permettant de consolider toute la problématique de l'aménagement forestier et surtout d'accorder un accent plus important aux communautés villageoises dans les concessions forestières pour les aider à se développer avec des activités comme le cacao, la pêche»*, a-t-il déclaré.

Par ailleurs Lionel Cafferini a affirmé que le portefeuille de projets de l'AFD n'a pas de contrepartie dans ces projets, contrairement à d'autres partenaires au développement du Congo. *«L'unique projet qui avait une contrepartie, est le projet Lisungi»*, a précisé le directeur de l'AFD.

**Philippe BANZ**

Causerie-débat

## Eliminer les obstacles et accélérer le progrès vers l'égalité

***«Autonomisation et égalité des sexes: les actions innovantes qui font avancer les causes des femmes»*, tel a été le thème de la causerie-débat organisée mardi 26 mars 2019 conjointement avec la délégation de l'Union européenne, l'ambassade de France et le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement avec l'appui de l'Institut français du Congo. L'objectif était de donner la parole aux femmes d'initiative pour identifier les freins et les leviers dans l'autonomisation. La causerie s'est déroulée sous la houlette de Claude Bochu, chef de délégation adjoint de l'Union européenne, en présence de Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo; de Cornelie Gabrielle Adou Ngapi, directrice de cabinet du ministre de la Promotion de la femme et d'Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.**

*Les panélistes et les organisateurs*

La modération été assurée par Virginie N'dessabeka, directrice générale du centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme. Six femmes évoluant dans divers domaines ont partagé leurs initiatives et expériences et présenté leurs projets. Il s'agit de Mme Mireille Ngazo, présidente de l'Association Evanetwork; Delphine Edith Emmanuel née Adouki, professeure de droit à l'université Marien Ngouabi, spécialiste des questions de droit public; Mildred Moukenga, présidente fondatrice de l'association Femme modèle; Scholastique Dianzinga, professeure titulaire d'histoire, spécialiste de l'histoire des femmes; Francine Ntoumi, professeure de biologie moléculaire, présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) et de Gladys Samba, artiste musicienne.

Mme Mireille Ngazo travaille auprès des femmes pour les aider à monter des projets entrepreneuriaux et structurer leurs activités. Elle pense que l'autonomisation est l'aboutissement d'un processus: les femmes doivent prendre conscience, mettre en évidence ce qu'elles savent faire.

Dans cette même optique, la professeure Delphine Emmanuel Adouki a indiqué que les jeunes filles devraient avoir confiance en elles-mêmes; être responsables. Car la prise de conscience ne consiste pas à s'orienter seulement vers le mariage ou la maternité, mais consiste aussi à avoir une scolarité longue. *«J'encourage les jeunes filles à poursuivre leurs études aussi longtemps à la faculté. La formation est importante dans la vie de tous».*

Mildred Moukenga, a indiqué que son association contribuait à la réduction de la pauvreté par l'autonomisation de la femme. Pour atteindre ces objectifs, la présidente de l'association Femme modèle a mis en place le programme Women' activity awards pour aider les femmes à se prendre en charge. D'après elle, l'accent doit être mis sur la condamnation de violence faite aux femmes.

De son côté, Scholastique Dianzinga a donné un aperçu sur les femmes qui ont pris l'engagement de faire avancer des causes des femmes et qui sont des modèles. On peut citer Hélène Bouboutou, première femme à recevoir le doctorat en sciences humaines en géographie et le grade de professeure; Aimé Gnali, première femme à se présenter au Baccalauréat en Afrique équatoriale française; Alice Badiangana première femme à faire la prison politique etc.

*«Il n' y aura pas de développement sans science. La Fondation congolaise pour la recherche médicale a mis en place le programme femme et science pour rencontrer les jeunes filles et garçons, les sensibiliser aux sciences qui ont besoin des femmes. Il faut que les femmes soient ambitieuses dans l'effort qu'elles font; et les parents doivent appuyer leurs enfants»*, a indiqué la professeure Francine Ntoumi.

En tant qu'artiste musicienne, Gladys Samba envisage de ramener les berceuses qui sont en voie de disparition, pour que les femmes congolaises s'en souviennent. La femme congolaise devrait valoriser ses traditions, en les inculquant aux enfants, car l'émancipation passe aussi par la tradition.

M. Bertrand Cochery a pris la parole pour rappeler qu'il n'y a aucune société où les obstacles manquent: *«Les femmes doivent prendre conscience, avoir confiance en elles-mêmes, être responsables, et savoir prendre des décisions. Le chemin est long, mais elles doivent être confiantes sur leur position à l'intérieur d'une société pour s'émanciper, en constituant un groupe avec toutes ces diversités. Pour y arriver, rien de durable ne surviendra en Afrique si ça ne vient pas des Africaines elles-mêmes. Parce que ce sont les femmes africaines qui sont en mesure de parler, de témoigner de leurs situations sur le terrain social africain en fonction des habitudes, des codes de mariage, d'héritage et d'éducation»*, a-t-il fait savoir.

M. Claude Bochu a souligné les multiples formes de violences, parfois discrètes, dont la femme est victime dans les sphères de décision. Selon la Banque mondiale, l'Afrique est le seul continent où plus de femmes choisissent le chemin de l'entreprenariat. Au Congo, a-t-il souligné, les petites filles vont autant à l'école primaire que les petits garçons, mais le pourcentage des filles scolarisées se détériore au niveau secondaire ou universitaire.

**A. N'K-K**
**et Lauraine YOKA** *(Stagiaire)*

Corruption

# Le Gabon et le Congo accablés dans un rapport international

**L'Agence d'investigation environnementale (AIE) vient de publier un rapport rangé dans la catégorie du Toxic trade (Commerce toxique), qui fait état de «razzia et corruption» au Gabon et au Congo. Explosif, le rapport porte sur l'exploitation forestière illégale dans les deux pays. Outre le Gabon et le Congo, il pointe leurs partenaires chinois à travers ce qu'il désigne comme «Razzia chinoise» sur les forêts africaines, et accuse directement plusieurs ministres des pays concernés de corruption. L'opposant gabonais Jean Ping n'est pas épargné, car le document cite le rôle qu'il a joué lorsqu'il présidait aux destinées de la Commission de l'Union africaine (UA).**

*Des forêts soumises au commerce toxique au Gabon et au Congo*

Publié il y a quelques jours, ce rapport est financé par plusieurs fonds situés en Norvège, tels le Fond COX ou encore la Weeden foundation. Des milliers de billes de bois seraient entrées aux Etats-Unis d'Amérique via l'importateur Evergreen Hardwoods. Elles proviendraient directement de la contrebande gabonaise et congolaise. L'AIE précise par exemple que le bois Okoumé a été coupé et exporté par la société Dejia Group, appartenant à M. Xu Gong De. Cette société possèderait plus de 1,5 million d'hectares de forêt tropicale au Gabon et au Congo. L'Agence a découvert que le groupe Dejia a obtenu illégalement des concessions de forêt dont 100.000 hectares à Lebama.

Selon le rapport, 80% des forêts de Dejia Group sont installées au Congo, et, rien que l'une des filiales congolaises du groupe aurait surexploité et coupé plus de 15.000 arbres. Au niveau du groupe, à en croire les auteurs du rapport, la surexploitation a représenté, entre 2013 et 2016 plus de 100.000 billes de bois pour un chiffre d'affaires de près de 80 millions de dollars. Le rapport signale que le Gabon et le Congo ont perdu plus de 4 milliards de francs Cfa de taxes non collectées à travers l'argent des recettes qui s'évapore via des compagnies offshores basées à Hong Kong. Le document décrit également comment sont distribués d'énormes dessous de table à des ministres gabonais et congolais, ainsi qu'à toute l'administration pour éviter *«les petits problèmes»*.

Au Congo, le rapport prend l'exemple d'un appel d'offre lancé pour l'exploitation d'une forêt. Ainsi, l'AIE révèle que plus de 4 millions de dollars soit 2 milliards de francs Cfa de pots de vin, ont été versés pour obtenir le précieux permis d'exploitation. Sa basant sur certains témoignages, le rapport souligne que le groupe Dejia doit corrompre toute la chaîne administrative afin d'obtenir gain de cause. Pour cela, les petites mains sont «arrosées» dans les ministères, et les ministres eux-mêmes reçoivent des mallettes de cash: environ 100 millions de francs Cfa. Le rapport cite nommément les ministres des deux pays concernés par cette chaîne de corruption.

L'autre révélation inédite du document épingle Jean Ping qui apparaît comme l'oncle de Xu Gong De et serait même celui qui a permis à ce dernier de s'installer et faire fortune au Gabon. L'opposant gabonais, ancien président de la Commission de l'Union africaine et ancien président de l'Assemblée générale des Nations unies est cité dans le réseau des parrains du groupe, car l'homme d'affaires chinois présenté comme son neveu, aurait été le principal financeur de sa campagne à la présidentielle de 2016 au Gabon.

**Azer ZATABULI**

RD Congo

## Bon déroulement des élections législatives et provinciales à Beni, Yumbi et Butembo

En raison des problèmes d'insécurité et de maladie à virus Ebola, les localités de Yumbi, Maï Ndombé, Beni et Butembo au Nord-Kivu, les élections générales n'ont pas pu se tenir comme prévu le 31 décembre 2018. C'est finalement le 31 mars 2019 qu'elles ont eu lieu dans ces zones. La Synergie des missions citoyennes d'observation électorale (SYMOCEL) dresse un bilan plutôt positif de cette journée électorale.

*Des électrices vérifiant leurs noms sur les listes*

Tous ceux qui le souhaitaient ont pu voter. Y compris ceux qui faisaient encore la queue devant les bureaux de vote à leur fermeture; ils ont pu obtenir des jetons, qui leur ont permis de voter normalement. C'est ce qu'assure le chef de mission intérimaire de la SYMOCEL. Selon Emmanuel Kazadi, il n'y a pas eu d'incident majeur dans les 4 territoires de la RDC appelés aux urnes. *«Les scrutins se sont bien déroulés, dans le calme»*, raconte-t-il.

D'après les observations de la SYMOCEL, «plus de la moitié des électeurs ont pu participer au scrutin». Si l'engouement a été faible en matinée, les électeurs ont commencé à affluer à partir du début de l'après-midi. *«C'était un dimanche, les électeurs sont allés à leurs cultes respectifs»* avant de venir voter, analyse Emmanuel Kazadi. Il note toutefois que les données sont en train de leur parvenir et que le décompte de la participation peut encore évoluer, tant à la hausse qu'à la baisse. Quelques pannes de machine à voter ont tout de même perturbé la journée. Les techniciens de la commission électorale ont donc dû intervenir pour «rétablir la situation».

Des groupes armés Maï-Maï ont été vus aux abords de centres de vote en plusieurs endroits du territoire de Beni, pour sécuriser les lieux à la place de la police. La SYMOCEL doit rendre un bilan complet sous peu.

**M.M.M.**

Election présidentielle aux Comores

# Azali Assoumani déclaré vainqueur dès le premier tour

**La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a annoncé les résultats provisoires de l'élection présidentielle, mardi 26 mars 2019. Azali Assoumani a été réélu président dès le premier tour à l'issue d'un scrutin très perturbé, le dimanche du vote par des affrontements entre la population et les forces de l'ordre dans plusieurs localités du pays. Ce résultat n'a pas été accueilli comme une surprise. Les 12 candidats de l'opposition avaient déclaré préalablement qu'ils ne reconnaîtraient pas les résultats de la CENI.**

*Azali Assoumani glissant le bulletin dans l'urne en compagnie*

Le président sortant a été réélu dès le premier tour avec 60,77% des voix. Le candidat du parti Juwa de l'ancien président Sambi arrive, quant à lui, en deuxième position loin derrière avec 14,62% des suffrages exprimés. La Commission électorale nationale ne donne que des résultats provisoires. Il appartient ensuite à la chambre constitutionnelle de la Cour suprême de les promulguer définitivement. Reste que l'opposition ne reconnaît pas ces résultats. Les 12 candidats avaient annoncé ne plus reconnaître le gouvernement d'Azali comme légitime, l'accusant d'avoir organisé un coup d'Etat électoral. Plusieurs bureaux de vote avaient été saccagés par la population, qui dénonçait des bourrages d'urnes, entre autres irrégularités.

L'opposition rappelle que l'usage comorien a toujours été de donner les résultats bureau par bureau. La très brève déclaration de la CENI confirme qu'elle se rend complice de fraude électorale, estime Ibrahim Mohamed Soulé, directeur de campagne du parti d'opposition Juwa.

Le camp du président réélu a, pour sa part, célébré cette victoire annoncée tout en rappelant que la répression n'est jamais bien loin comme l'indique Houmed M'Saïdié, le directeur de campagne d'Azali Assoumani: *«Le message a été accepté, nous avons souhaité gagner dès le premier tour et c'est ce qui a été fait. Ecoutez, les débordements, il se pourrait qu'il y en ait. Tous ceux qui entraveront la bonne marche de l'Etat, eh bien, la loi est là pour réprimer de tels actes»*, a-t-il averti.

**Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU**


**Tarifs d'abonnement**

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr


**Etude de Maître Gabrielle DE KODIA, Notaire**

## ANNONCE LEGALE:

**CREATION SUCCURSALE - TRANSFERT SIEGE**

**SOCIETE DE MAINTENANCE PETROLIERE (S.M.P.)**

**1/ CREATION D'UNE SUCCURSALE DE LA SOCIETE S.M.P. A POINTE-NOIRE**

Le 23 avril 2018, création de la Succursale d'une société de droit français dénommée SOCIETE DE MAINTENANCE PETROLIERE (S.M.P.), domiciliée temporairement chez Maître Gabrielle DE KODIA, Notaire sise à POINTE-NOIRE, arrondissement I, Avenue Charles De GAULLE (face Supermarché CASINO), et identifiée au RCCM de POINTE-NOIRE sous les références CG/PNR/18 B 184, spécialisée dans les activités liées à l'entretien, la maintenance et le forage de puits de pétrole, la réalisation de travaux d'exploitation et développement de gisements d'hydrocarbures…; les fondés de pouvoirs étant Messieurs Fabien LEMESNAGER et Bernard RAIGNEAU.

Dépôt des actes constitutifs de la succursale enregistrés au RCCM de PNR le 31 mai 2018, sous le N°18 DA 2150.

**2/ TRANSFERT DU SIEGE DE LA SUCCURSALE**

A compter du 18 décembre 2018, le siège de la succursale a été transféré à POINTE-NOIRE (République du Congo), arrondissement I, centre-ville, Avenue de Loango, Immeuble du Phare, Appartements jumelés 5&6.

Dépôt enregistré au RCCM de PNR le 19 décembre 2018, sous le N°18 DA 3087.

*POUR INSERTION*

**Maître Gabrielle DE KODIA, Notaire**

Semaine sociale 2019

# La charité authentique s'exerce dans la vérité

**L'encyclique *«Caritas in veritate»* publiée par Le pape Benoit XVI en 2009 sera le texte pontifical de référence de la Semaine sociale 2019 à Brazzaville. Chronologiquement la publication de cette encyclique était encadrée par le Compendium de la Commission Pontificale Justice et Paix de 2004, une synthèse de la DSE. Et par la deuxième Encyclique de François de 2015, intitulée *«Laudato Si»* sur la Sauvegarde de l'environnement où le maître-mot est *«tout est lié».***

Cette encyclique sociale de Benoit XVI, est sortie dans un contexte à la fois de globalisation/mondialisation et de crise économique et financière (2008). Elle s'inscrit dans la tradition pontificale en se référant au concept de *«développement intégral»* (tout l'homme et tous les hommes) développé par Paul VI et elle prépare celui d'*«écologie intégrale»* (tout est lié) porté aujourd'hui par le Pape François.

L'originalité ou la nouveauté de Benoit XVI dans son encyclique sociale se trouve en son n°36. Pour le pape, la gratuité et le don ne sont plus réservés, limités au seul champ de la société civile et de ses œuvres, mais ils concernent aussi bien le marché et l'état; il a sa place en économie.

Mais c'est par un hymne à la vérité que s'ouvre l'encyclique. *«Cette mission de vérité est pour l'Église une mission impérative. Sa doctrine sociale est un aspect particulier de cette annonce: c'est un service rendu à la vérité qui libère.*

*Ouverte à la vérité, quel que soit le savoir d'où elle provient, la doctrine sociale de l'Église est prête à l'accueillir. Elle rassemble dans l'unité les fragments où elle se trouve souvent disséminée et elle l'introduit dans le vécu toujours nouveau de la société des hommes et des peuples [12].»*

C'est à cette lumière que nous allons faire une lecture serrée et chronologique de ce terme car il revient dix fois. Après quoi nous montrerons les trois caractéristiques qui le configurent dans la continuité des autres principes de la DSE. In fine, nous terminerons par présenter l'expérience spécifique d'une *«économie de communion»* selon le modèle du mouvement Focolari de Chiara Lubich.

### I. Une anthropologie de la gratuité

Au n°6, le pape insère les relations de gratuité au sein des relations constitutives de la cité des hommes en les rapprochant des relations de miséricorde et de communion. Ces relations découlent de la charité qui donne une valeur théologique à tout engagement pour la justice dans le monde. Il pose d'abord la *«charité dans la vérité»* comme un principe sur lequel se fonde la DSE. Ce principe dit-il *«prend une forme opératoire par les critères d'orientation de l'action morale»*. Il cite deux: la justice et le bien commun. C'est en illustrant ces critères qu'il en appelle à la gratuité.

Ensuite, la gratuité est décrite comme présente dans la vie

*Père Georges Loemba Ndendé*

de l'homme sous de multiples formes. Grâce à l'amour dans la vérité, l'homme fait une étonnante expérience du don. *«L'être humain est fait pour le don, c'est le don qui exprime et réalise sa dimension de transcendance»* (n°34).

La dimension sociale de la gratuité apparaît ici comme découlant de la charité dans la vérité qui constitue la communauté et unifie les hommes au-delà de toutes les barrières. Cette logique du don n'exclut pas la justice et ne se juxtapose pas à elle dans un second temps et de l'extérieur. De son côté, le développement économique, social et politique ne peut être authentiquement humain que s'il prend en considération le principe de gratuité comme expression de fraternité (n°34).

Dans sa dimension économique, la gratuité peut et doit trouver sa place dans les relations marchandes, à l'intérieur de l'activité économique normale (n°36).

Selon Benoit XVI, dans Centesimus Annus, Jean Paul II avait déjà identifié la société civile comme cadre le plus approprié pour une économie de la gratuité et de la fraternité, mais il n'entendait pas l'exclure des deux autres composantes du système économique qui sont le marché et l'état.

A l'époque de la Mondialisation, l'activité économique ne peut faire l'abstraction de la gratuité, qui répand et alimente la solidarité et la responsabilité pour la justice et pour le bien commun auprès des différents sujets et acteurs. Il s'agit, en réalité d'une forme concrète et profonde de démocratie économique. En effet, selon Benoit XVI, si hier on pouvait penser qu'il fallait d'abord rechercher la justice et que la gratuité devait intervenir ensuite comme un complément, aujourd'hui, il faut dire que sans la gratuité on ne parvient même pas à réaliser la justice (n°38).

Le grand défi du sous-développement ne saurait non plus trouver de solution que dans le cadre d'une *«ouverture progressive, dans le contexte mondial, à des formes d'activité économique caractérisées par une part de gratuité et de communion»* (n°39).

Et Benoit XVI de conclure: *«le binôme exclusif marché-état corrode la socialité, alors que les formes économiques solidaires qui trouvent leur terrain le meilleur dans la société civile sans se limiter à elles, créent de la socialité. Le marché de la gratuité n'existe pas et on ne peut imposer par la loi des comportements gratuits. Pourtant, aussi bien le marché que la politique ont besoin de personnes ouvertes au don réciproque»* (n°39).

### II. En quoi la gratuité et le don font partie de la cohérence des principes de la DSE

On peut retenir, d'abord, le caractère général et fondamental de la gratuité qui est clairement attesté aux n°s 6, 34, et 36. La gratuité découle de la charité dans la vérité et concerne toutes les relations humaines, aussi bien les relations interpersonnelles que les relations sociales dont l'horizon n'est autre que la famille humaine toute entière, elle-même orientée vers la cité de Dieu. Tous les secteurs de la vie sont touchés: de la vie familiale à la vie économique, en passant par la vie associative et la vie politique.

Ensuite, la gratuité apparaît aux n°s 6, 7 et 38 comme critère de discernement et d'orientation de l'action sociale *«l'engagement pour le bien commun, quand la charité l'anime, a une valeur supérieure à celle de l'engagement purement séculier et politique. Comme engagement en faveur de la justice, il s'inscrit dans le témoignage de la charité divine qui, agissant dans le temps, prépare l'éternité. Quand elle est inspirée et animée par la charité, l'action de l'homme contribue à l'édification de cette cité de Dieu universelle vers laquelle avance l'histoire de la famille humaine»*.

Enfin, la gratuité est présentée aux n°s 6 et 39 comme le lieu d'interpellation de la conscience personnelle en vue d'une coresponsabilité avec tous à l'égard de tous: la charité dépasse la justice, parce qu'animer c'est donner, offrir du mien à l'autre; mais elle n'existe jamais sans la justice qui amène à donner ce qui est sien et ce qui lui revient en raison de son être et de son agir. Je ne peux pas *«donner»* à l'autre du mien, sans lui avoir donné tout d'abord ce qui lui revient selon la justice.

### III. L'économie de communion

Voici un exemple d'intégration de la gratuité et du don au cœur de l'entreprise. Se basant sur Ac 4,32-34, en 1990 le mouvement Focolari de Chiara Lubich a essayé de manière intuitive de vivre au quotidien, une pratique chrétienne. Avec intérêt on peut lire PINO Quartana, pour une économie de communion, nouvelle cité, 1993 p.8. L'économie devient la *«culture du don»* reçu, partagé, transmis. Le plus pauvre est premier servi et devient capable de servir lui aussi. Chacun trouve sa place, redonnant aussi à l'économie sa vocation première qui est d'être *«l'art de bien gérer la maison»*.

### Du reste, quelle est sa nouveauté, les bénéficiaires et le but

Sa nouveauté réside dans la destination des fruits de la gestion. Celle-ci ne se réduit pas à la communion des biens mais se présente comme une utilisation active de ces biens. On ne se limite plus à les donner, on les met en circulation dans le tissu social pour qu'ils en produisent d'autres.

Les bénéfices produits ont trois destinataires: investissement pour le développement des entreprises, aide de ceux qui sont dans le besoin en leur permettant de vivre plus dignement et développement des structures pour les personnes animées de la culture du don. Cette expérience s'ouvre de l'extérieur comme élément moteur pour entrainer la société dans la direction d'une économie au service de la communauté.

Le but est d'arriver par la communion des biens à éradiquer les injustices sociales, la pauvreté, la faim. Il s'agit de lutter pour que notre terre ne devienne pas un enfer mais qu'elle aspire à la civilisation de l'amour et de la solidarité.

Pour ne pas conclure, Michel Kremper, dans sa contribution à l'ouvrage Economie de Communion, trouve qu'au plan économique, tout se passe comme si *«ces entreprises, par leur appartenance à l'économie de communion et par leur ancrage dans ces réseaux de solidarité, bénéficiaient, en plus des ressources monétaires nécessaires à leur activité, des ressources non monétaires supplémentaires constituées par ce que Alberto Ferrucdi appelle le capital relationnel, généré non seulement par le climat interne de l'entreprise mais aussi par les relations externes que ses dirigeants ont su développer»*.

En somme, le mot a été utilisé pour la première fois par Jean Paul II, dans son encyclique sociale la dernière *«Centesimus Annus»*. Benoit XVI en énonce le principe et demande d'aller plus loin, afin qu'il soit effectif dans la *«ratio oeconomica»*. Voilà une expérience capable de résister à la crise financière. *«Le développement a besoin de chrétiens qui aient des mains tendues vers Dieu». «Un humanisme qui exclut Dieu est un humanisme inhumain»* (n°78-79 CV).

**Père Georges LOEMBA NDENDE**

**Sources**


Hongbing Song, La guerre des monnaies, Editions Le retour aux sources, 2013

Mouvement Focolari, Economie de Communion – des entreprises osent le partage, Editions Nouvelle cité, 2007, 219 pages

Quartana, P., Pour une économie de communion, Editions Nouvelle cité, 1994

Conseil pontifical ''Justice et Paix'' Compendium de la DSE, 2005

ANDERSON, C. Entrer dans l'économie du gratuit, Pearson 2009

Jean Paul II, Centesimus Annus (1er Mai 1991)

Benoît XVI, Caritas in Veritate (29 Juin 2009)


## IN MEMORIAM

4 avril 2009 - 4 avril 2019,

il y a dix (10) ans que Monsieur Joseph OCKANA a été rappelé auprès du Seigneur.

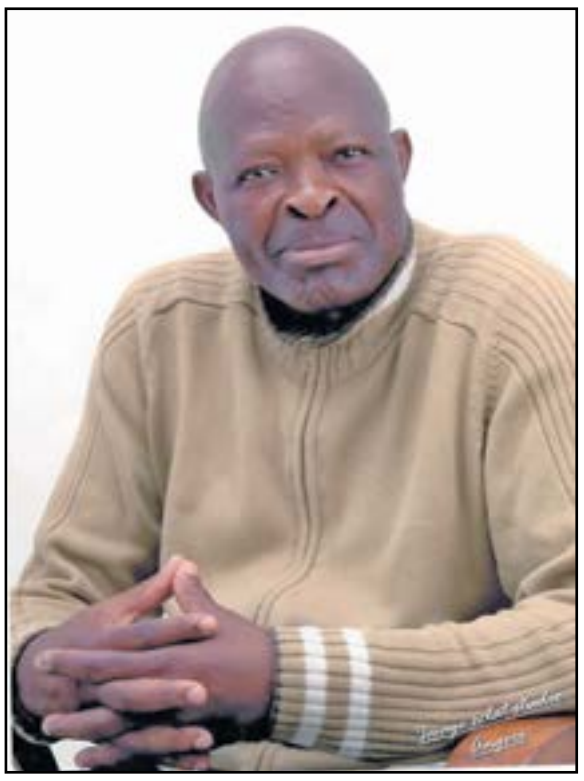

A cette occasion, des messes d'action de grâce seront dites dans les paroisses suivantes, à partir de 6h.

1- Jésus Ressuscité Plateau des 15 ans;
2- Sainte Marie de Ouenzé;
3- Saint Augustin de la Tsiémé;
4- Saint François d'Assise;
5- Saint Esprit de Moungali;
6- Saint Anne du Congo;
7- Fatima;
8- Cathédrale;
9- Javouhey;

*Que son Âme repose en paix.*

***«Toi qui me regarde aujourd'hui, hier j'étais comme toi et aujourd'hui invalide. Ainsi va la vie. Joseph OCKANA août 2014».***

*Disparition*

## Un dernier hommage rendu à l'AET Philippe Dombo

Le 27 mars 2019 à leur stèle à Brazzaville, les Anciens enfants de troupe du Congo (AET) ont rendu un dernier hommage à leur membre l'AET Philippe Dombo qui a rendu l'âme le 15 mars 2019 au Centre hospitalier universitaire de la capitale à la suite d'une maladie. A cette occasion, les membres de l'association constitués tous anciens élèves de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) au nombre desquels le président honoraire Ambroise Mopendza, le président actuel Rémy Ayayos Ikounga, les chefs hiérarchiques, les camarades de promotion, collègues de service se sont inclinés avant le culte funéraire qui a eu lieu au temple du Centenaire de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) et l'inhumation intervenue au cimetière Ma Campagne.

*Pendant les funérailles*

L'illustre disparu était détenteur d'un diplôme de commandement tactique d'aviation, il a dirigé notamment, la cellule Air au centre opérationnel interarmées de l'Etat-major général des Forces armées congolaises. En outre, il a assuré le commandement de la première escadrille de chasse de la base aérienne de Pointe-Noire. Une fonction qu'il a quittée en 1999. Colonel de son état, Philippe Dombo a fait une riche carrière militaire, qui n'est pas ici exhaustive. Celle-ci s'est dessinée en 1972 après son admission à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc. L'officier supérieur défunt pilote de chasse a donc commencé ses premiers pas dans le métier des armes au sein de l'Armée populaire nationale (APN). Il faisait partie de la promotion *«Salvador Allendé»*, matricule 1300.

**Boris B.**

Voyage apostolique du Pape François au Maroc

# Le Souverain pontife en messager de paix et de dialogue en terre d'Islam

**Le Pape François a effectué une visite apostolique au Maroc, du samedi 30 au dimanche 31 mars 2019. Ayant pour thème *«Serviteur d'espérance»*, cette première visite au Maghreb du Saint-Père était placée sous le signe du développement du dialogue interreligieux, de la promotion de la paix et s'inscrit dans le prolongement de ses voyages en Egypte en 2017 et aux Emirats-Arabes-Unis, il y a un peu plus d'un mois. Ce voyage apostolique a été entre autres marqué par la question des migrants, dont le Souverain pontife s'est rendu au siège de la Caritas diocésaine de Rabat pour une rencontre. C'est son 28e voyage apostolique depuis son accession au siège pétrinien.**

*Le Pape François et le Roi Mohammed VI*

En pèlerin d'espérance au Maghreb plus particulièrement auprès des chrétiens du royaume du Maroc, le Saint-Père a célébré une messe solennelle dimanche 31 mars à Rabat, qui a constitué le clou de sa visite. Elle a réuni environ 10 mille personnes et était animée par une chorale composée de plusieurs communautés catholiques étrangères présentes au Maroc. Après son accueil officiel samedi 30 mars par le Roi Mohammed VI, la visite du Pape a été répartie en plusieurs étapes débutées le même jour: la cérémonie de bienvenue et la rencontre avec les autorités du pays, le corps diplomatique et le peuple marocain, le discours du Saint-Père, la visite au Mausolée Mohammed V, celle de courtoisie au Roi Mohammed VI, la visite à l'Institut Mohammed VI de formation des imams, la rencontre avec les migrants au siège de la Caritas diocésaine, à Rabat. La seconde journée a connu trois principaux temps forts, notamment la visite au Centre rural des services sociaux de Témara, la rencontre avec les prêtres, religieux, personnes consacrées et le Conseil Œcuménique des Eglises, le discours du Saint-Père, puis la messe solennelle du dimanche qu'il a présidée et qui a clôturé sa visite.

François a invité les filles et fils du Maroc à dépasser les tentations de haine et à se redécouvrir frères. Il a posé des actes concrets de fraternité entre chrétiens catholiques et musulmans dans ce pays en majorité islamique et dont l'Eglise catholique ne représente qu'un infime pourcentage. Comme toujours en rappelant les valeurs fondamentales d'unité et de rapprochement, le pape a souligné que les murs enferment alors que les ponts font avancer. L'appel sur le libre accès à Jérusalem, en Terre Sainte pour les trois grandes religions monothéistes, signé peu après son arrivée au Maroc samedi avec le roi Mohammed VI, est un pas en avant dans le cadre de ce rapprochement toujours prôné par la plus haute autorité de l'Eglise catholique romaine. Pour le Pape, celui qui construit un mur se condamne à l'isolement et à s'enfermer entre ses propres murs. Celui qui au contraire construit des ponts, parvient à avancer, à progresser.

Ce voyage apostolique intervient 34 ans après celui du Saint-Pape Jean-Paul II en 1985. Il revêtait beaucoup d'enjeux comme ceux du visage de l'Eglise du Maroc, les défis pour les chrétiens de ce royaume qui vivent dans un pays musulman. Durant son voyage qui s'est révélé intense, le pape François a continué à poser des jalons dans le dialogue entre catholiques et musulmans. Au siège de la Caritas de Rabat, il a rappelé le cadre de référence pour accueillir, protéger, promouvoir et intégrer les personnes migrantes. Comme à son habitude, le Pape a dans l'avion qui le ramenait à Rome, répondu aux journalistes sur les relations avec les musulmans. *«On peut voir des fleurs», «les fruits arriveront plus tard»*, a-t-il lancé aux professionnels des médias. Plus de 60 nationalités étaient représentées pendant la messe au stade, animée par une chorale de plus de 500 personnes, des migrants pour la plupart.

**Aristide Ghislain NGOUMA**

Diocèse d'Owando

# L'église Saint-Pierre Apôtre de Makoua sur le chemin de la réhabilitation

**Le comité de soutien pour la réhabilitation de l'église Saint-Pierre Apôtre de Makoua, dans le diocèse d'Owando, en état de délabrement avancé est toujours à la recherche de financement. Il a organisé dimanche 17 mars 2019, 2e dimanche du temps de Carême, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, une célébration eucharistique avec la participation de la diaspora de Makoua résidant à Brazzaville. L'objectif: collecter les fonds nécessaires pour faire avancer les travaux déjà amorcés de cette église construite en 1980 par le père Martin Gotard, missionnaire spiritain, dont la toiture très vétuste présente un danger pour les fidèles. L'eucharistie était présidée par l'abbé Gervais Protais Yombo, prêtre du diocèse d'Owando, en mission au Canada et concélébrée par quelques prêtres originaires de Makoua, parmi lesquels, l'abbé Guy Noël Okamba, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, le père Frederick Pianzi, curé de la paroisse Saint-Pierre apôtre de Makoua. On y a noté la présence de Firmin Ayessa, président d'honneur du comité de soutien pour la réhabilitation de cette église, accompagné de son épouse.**

*Père Frederick Pianzi*

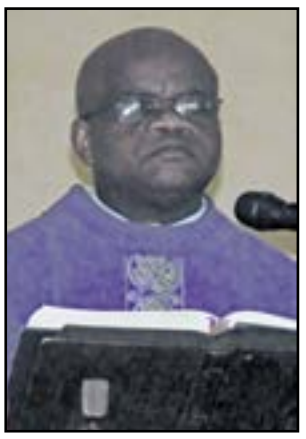

*Abbé Gervais Protais Yombo*

Dans son homélie tirée de l'évangile du 2e dimanche du temps de Carême, l'abbé Gervais Protais Yombo a invité les fils et filles de Makoua à pratiquer les vertus d'amour et d'unité, à sauvegarder la cohésion mutuelle pour que Makoua demeure toujours la ville lumière où rayonne l'esprit du bon-vivre ensemble.

Lors de cette messe, Jean-Pierre Benga a, au nom du Conseil pastoral paroissial de Makoua indiqué que cette célébration eucharistique était la réponse au cri lancé par Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso, fils de cette paroisse, appuyé par les prêtres de la diaspora en mission pastorale à l'étranger, afin de regrouper et de sensibiliser la diaspora de Makoua dans toute sa diversité, à commencer par Brazzaville, pour la collecte des fonds destinés à la réhabilitation de l'église. Ceci a été rendu possible grâce à la bénédiction de NN.SS. Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando et Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui ont permis la célébration de cette eucharistie en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé. *«Cet appel des fonds est adressé à l'endroit des fidèles chrétiens de la paroisse Saint-Pierre apôtre, des anciens séminaristes de Saint Pie X, de toutes les filles et fils de Makoua pour la restitution de l'image souvenir commun de notre belle cité»*, a souligné Jean-Pierre Benga.

*Au premier plan (à droite) le président d'honneur et son épouse*

Le curé de la paroisse Saint-Pierre Apôtre a indiqué que les premiers travaux consistent en la réhabilitation de la toiture en planche, la réfection de la devanture et la pose des dalles.

La mission Saint-Pierre Apôtre de Makoua, ville lumière traversée par l'Equateur, a été érigée en 1930 par les missionnaires spiritains. Sixième mission catholique du vicariat apostolique de Fort-Rousset fondée dans la partie septentrionale, elle fait partie de ces nombreux monuments de l'histoire de l'évangélisation du Congo. Aujourd'hui, quatre-vingt-neuf ans d'existence de cette mission catholique et trente-neuf ans de celle de l'église accusent le poids de l'âge. Les célébrations eucharistiques se déroulent désormais en plein-air. C'est le souci majeur qui a caractérisé Mgr Hervé Itoua qui, après concertation avec les prêtres originaires de cette localité en mission pastorale à l'étranger, a lancé un appel à tous les natifs du district de Makoua, notamment, ceux ayant fréquenté le collège catholique Champagnat qui deviendra plus tard lycée Salvador Allendé, ainsi que les hommes de bonne volonté à venir à la rescousse de cet édifice monument en délabrement.

Le relais a été pris par le père Frederick Pianzi, curé de la paroisse, de lancer ce même cri aux paroissiens pour qu'ils contribuent à hauteur de 1.000 F. Cfa chacun. Ainsi, un montant de deux millions de F.Cfa avait été collecté. Pour que cette opération de collecte des fonds ne subisse aucune entorse, une sollicitation avait été faite auprès de *«l'Eglise en détresse»* en Allemagne qui a répondu favorablement en octroyant une enveloppe de 19 millions de F.Cfa. Grâce à cette somme, le curé de la paroisse avec l'appui du comité de soutien résidant à Brazzaville, a démarré les travaux de réhabilitation de cette église en 2003. Mais, malgré la bonne volonté de quelques bienfaiteurs et donateurs, les travaux évoluent à pas de caméléon.

A signaler que NN.SS. Hervé Itoua et Victor Abagna Mossa sont tous deux originaires de la paroisse Saint-Pierre Apôtre de Makoua.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

**Pour tout contact:**
Tél.: 06.995.69.83/06.642.26.70 ou déposer les dons à l'adresse suivante: 64 bis rue Bakoukouyas, Poto-Poto, Brazzaville.

*Archidiocèse de Brazzaville*

# Une année dédiée à la mémoire de Mgr Barthélemy Batantu

A l'occasion du 15e anniversaire de la naissance au ciel de Mgr Barthélémy Batantu, archevêque de Brazzaville, d'heureuse mémoire, l'archidiocèse de Brazzaville consacrera une année à la mémoire de ce vénérable pasteur qui a marqué l'Eglise du Congo, en général et celle de Brazzaville, en particulier, vingt-cinq ans durant. L'annonce a été faite au cours de la réunion préparatoire qui s'est tenue à l'archevêché de Brazzaville, le 5 mars 2019. Cette rencontre a regroupé Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et les membres du comité d'organisation mis en place pour la circonstance.

*Mgr Barthélemy Batantu*

La consécration de l'année Mgr Barthélemy Batantu qui démarrera le 27 avril 2019 s'achèvera le 25 avril 2020. Cet événement sera précédé d'un concert de chants religieux et d'une conférence-débat sur son œuvre sacerdotale. Mgr Barthélemy Batantu fut un pasteur bienveillant et plein de sollicitude pour notre Eglise. Les chrétiens catholiques et mêmes les confessions religieuses membres du Conseil œcuménique sont unanimes pour reconnaître qu'il fut un grand conciliateur. L'Eglise du Congo en général et de Brazzaville en particulier se souviendront toujours de ce pasteur infatigable qui connaissait par cœur des familles, socles des communautés de base.

Pasteur zélé, Mgr Barthélemy le fut. A cet effet, il a fondé de nombreux mouvements d'apostolat dont la Schola populaire qui fut une incursion dans l'optique de l'inculturation. A travers le chant, les fidèles pouvaient s'approprier le message évangélique et le véhiculer lors des célébrations eucharistiques mais aussi dans les veillées funèbres et autres manifestations comme les retraits de deuil ou les cérémonies de relevailles.

Pasteur courageux, il le fut. Les chrétiens en général, les hommes de bonne volonté et même l'homme politique retiendront son courage pour affronter les velléités expansionnistes des Révolutionnaires de l'époque. En effet, les Communistes convoitaient, à l'époque, l'espace de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo qu'ils jugeaient trop grand. Ils avaient préconisé construire un parking devant l'église paroissiale. Car ces révolutionnaires qui habitaient le quartier ne savaient pas où garer leurs voitures. La cour paroissiale était donc dans le collimateur. Il découragea leur élan expansionniste en démarrant la construction d'un bâtiment sur la fameuse cour.

**Homme de foi**

S'il nous est demandé de dresser un portrait de Mgr Batantu, nous dirions sans hésiter, qu'il fut un homme de foi. A Libermann, il tombe sur le livre d'un grand mystique dont le titre est: *«Pour moi, vivre, c'est le Christ.»* Il en fait son livre de chevet, s'en inspire pour choisir une devise d'ordination. Une devise qu'il met au-dessus de tout et qui lui permet d'annoncer les merveilles au monde dans les chansons chrétiennes. *«Scio enim cui credidi», «Je sais en qui, j'ai mis ma foi»,* lui donne des ailes pour aimer Dieu plus que tout, aimer l'homme en lui donnant la possibilité d'acquérir les réflexes de foi qui vont le porter vers le salut. Il ne prêche pas dans le désert lorsqu'il valorise la foi en Christ. Il part d'un témoignage particulier et concret pour susciter chez les gens un nouvel élan de dynamisme intérieur et parvenir à la connaissance de Dieu. Quand il enrichit le répertoire liturgique avec le chant *«Me na siami kuani mu luwilukulu»*, c'est-à-dire *«je tiens fermement dans la foi»*, Barthélemy Batantu montre la route à suivre, propose une démarche intérieure en faveur de l'affirmation de notre foi en Dieu, Père, Fils et Esprit et de notre engagement.

Mgr Barthélemy Batantu durant ses 25 ans d'épiscopat comme 3e archevêque de Brazzaville, ne s'est jamais lassé d'affirmer la foi malgré les douloureux événements qui ont rythmé sa vie de prêtre et d'évêque. Témoin de longue date des troubles ayant déchiré le pays et des coups d'Etat qui ont caractérisé la vie politique du Congo, ni la mort, ni la violence n'ont pas réussi à prendre le dessus sur sa foi en Christ. Lors de la nationalisation de l'enseignement, il s'est plié en quatre pour tenter de sauver l'Ecole catholique. Dieu sait qu'il n'a pas eu la vie facile. Beaucoup se souviennent que des menaces de toutes sortes pesaient sur l'équipe pastorale de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo à propos du Centre d'études catholiques baptisé Mi-Mbemba, en signe de reconnaissance à Mgr Théophile Mbemba, curé de l'époque et promoteur de l'œuvre.

Savoir en qui l'on croit signifie que notre foi est sûre, profonde. Une foi sûre suppose des liens solides avec Dieu qui l'inspire, la traduit en actes concrets. Saint Jacques dit que la foi, la vraie est celle qui agit, qui produit des couvres de lumière. Signalons que l'ouverture de cet évènement coïncidera avec les ordinations des pères trinitaires, le 27 avril 2019, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

**Ya Grey**

*(Tiré du Journal Le Patriote n° 519 du 11 mars 2019, P.14)*

**CONSEIL NATIONAL DU CREDIT**
Secrétariat Général
Boîte Postale: 126
BRAZZAVILLE / REPUBLIQUE DU CONGO

## COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du règlement n°1/CEMAC/UMAC/CM du 02 octobre 2012 portant diverses dispositions relatives au Taux Effectif Global et à la publication des conditions de banque, et du Règlement n°02/CEMAC/UMAC/CM du 02 octobre 2012 portant définition et répression de l'usure dans les Etats de la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens de crédit à la clientèle et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2019 par les établissements de crédit se présente comme suit:

| | TEG moyens nationaux | Seuil d'usure applicable au 1er semestre 2019 |
|---|---|---|
| **Particuliers** | | |
| Crédits à la consommation, autre que découvert | 20,99 | 27,99 |
| Découverts | 13,94 | 18,58 |
| Crédits à moyen terme | 14,06 | 18,74 |
| Crédits à long terme | 11,69 | 15,59 |
| Cautions | 2,59 | 3,46 |
| Effets commerciaux | | |
| **Petites et Moyennes Entreprises** | | |
| Crédits à la consommation, autre que découvert | 14,14 | 18,85 |
| Découverts | 9,59 | 12,78 |
| Crédits à moyen terme | 13,14 | 17,52 |
| Crédits à long terme | 7,34 | 9,79 |
| Cautions | 4,75 | 6,33 |
| Effets commerciaux | 18,93 | 25,4 |
| **Grandes Entreprises** | | |
| Crédits à la consommation, autre que découvert | 13,77 | 18,37 |
| Découverts | 14,09 | 18,78 |
| Crédits à moyens terme | 10,34 | 13,78 |
| Crédits à long terme | 7,34 | 9,79 |
| Cautions | 3,53 | 4,71 |
| Effets commerciaux | 9,00 | 11,99 |
| **Autres personnes morales** | | |
| Crédits à la consommation, autre que découvert | | |
| Découverts | - | - |
| Crédits à moyen terme | - | - |
| Crédits à long terme | - | - |
| Cautions | | |
| Effets commerciaux | - | - |
| **Administrations publiques et collectivités locales** | | |
| Crédits à la consommation, autre que découvert | 5,50 | 15,36 |
| Découverts | - | - |
| Crédits à moyen terme | | |
| Crédits à long terme | | |
| Cautions | | |
| Effets commerciaux | | |

**N.B.:** les cellules vides indiquent les catégories des prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du premier semestre 2018. Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué presse.

*Fait à Brazzaville, le 25 MARS 2019*

Le Ministre des Finances et du Budget, Président du Conseil National du Crédit,

**Calixte NGANONGO**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=
PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

LA BANQUE MONDIALE

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2019/MEPSA/UCP-PRAASED

*«Recrutement d'une Assistante de direction de l'unité de coordination du projet»*

**1. Contexte**
Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: recrutement d'une Assistante de direction de l'unité de Coordination du projet.

**2. Tâches de l'Assistante de direction**
Sous la supervision du Coordonnateur, et l'appui du Responsable Administratif et Financier (RAF) et du Comptable, l'Assistante de direction assurera les tâches dans les domaines suivants:

a) Gestion du secrétariat du Projet
• gérer l'agenda du Coordonnateur et sa mise à jour;
• tenir le calendrier des réunions de l'UCP et sa mise à jour;
• rédiger et/ou initier à la demande du Coordonnateur, les correspondances, rapports, mémos, circulaires, courriers électroniques et autres;
• assister les responsables des Composantes dans la rédaction des correspondances en lien avec les activités du Projet;
• faire la saisie, l'impression, le scannage, la transmission internet, le classement, la gestion du chrono courrier entrant & sortant, la reproduction, la reliure, la ventilation et transmission des courriers et dossiers cotés aux services compétents…;
• assurer la conservation, l'archivage et le classement classique et électronique des documents et pièces administratives du Projet, notamment: toutes les pièces nécessaires à la gestion de la petite caisse, à la revue a posteriori des auditeurs et des missions de supervision liés aux petits achats; les avis de non objection et contrats etc…
• gérer les appels téléphoniques entrant et sortant;
• acceuillir et orienter les visiteurs à l'Unité de Gestion du Projet (UCP).
• rédiger les procès verbaux et comptes rendus des réunions et ateliers relatifs au projet;
• gérer la logistique des réunions (pause café, matériels….);
• assister l'équipe du Projet dans la réalisation des voyages et/ou missions (billets, réservation d'hôtel, visa…);
• suivre à la demande du Coordonnateur les dossiers du projet au niveau des ministères impliqués dans le projet (MEPSA, MES, METFQE,…).

b) Gestion de la petite caisse, avec l'appui du RAF et du Comptable:
• Etablir la situation journaliere de trésorerie
• gérer la caisse des menus dépenses dans le respect du plafond de caisse, de la dépense maximale à effectuer par caisse et du seuil de réapprovisionnement.
• veiller à la tenue correcte et régulière du brouillard de caisse dont les soldes sont arrêtés à la fin de chaque journée, en assurant:
- le contrôle de l'éligibilité des dépenses par caisse, leur justification correcte et exhaustive;
- l'exactitude de l'encaisse à tout moment,
- la préparation des réapprovisionnements et les retraits auprès de la banque;
- l'établissement des arrêtés mensuels avec le comptable;
- recevoir et gérer la caisse des dépenses du Projet et de recettes issues des DAO;
- rédiger les procès-verbaux d'arrêté intermédiaire et mensuel de la caisse;
- préparer de concert avec le comptable, les documents nécessaires aux revues de la banque mondiale (audits internes et externes).

**c) Autres tâches**
• Assurer le remplacement de l'Assistant (e) administratif (ve) en cas d'absence;
• Assurer toute autre activité pertinente qui lui sera confié pour le bon fonctionnement du Projet.

**3. Profil et qualifications requis**

**La candidate devra avoir:**
• un diplôme de niveau BAC + 3 au moins en secrétariat de direction, assistante de direction, secrétariat/assistant (e) juridique ou équivalent;
• une expérience confirmée d'au moins trois ans comme assistant(e) de direction, assistant (e) juridique, assistant (e) administratif (ve), secrétaire de direction dans une structure publique, parapublique, privée ou dans un projet de développement;
• une bonne capacité d'utilisation des logiciels courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint) et l'internet;
• la capacité de prendre des initiatives et de travailler en équipe;
• d'excellentes compétences en français (écrit et oral);
• Méthodique, rigoureux, intègre.
• Qualité de discrétion et de respect du secret professionnel..

**4. Dossier de candidature**
Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de:
• Une lettre de motivation;
• un curriculum vitae détaillé;
• des copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation (N.B: les originaux du ou des diplômes seront exigés des candidats inscrits sur la liste restreinte validée qui seront appelés aux tests);
• des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine.

**5. Processus de recrutement**

**Le processus comprendra:**
- Une analyse des dossiers;
- Un test écrit;
- Un entretien devant un panel.

6. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale ou par e-mail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés obligatoirement sous pli fermé à l'adresse du projet ci-dessous mentionnée, au plus tard le 16 avril 2019 à 16 heures, heure locale avec mention «Avis de recrutement d'une Assistante de direction (AD) du PRAASED».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Coordination du PRASSED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED
133 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU,
à côté de l'UNESCO
E-mail: praaseducp@gmail.com ,
Téléphone: 06 701 74 68, Brazzaville-Congo.

*Fait à Brazzaville, le 1er avril 2019*

Le Coordonnateur du PRAASED

**Calixte KOLYARDO**

Paix dans le Pool

# Un arbre à palabre à Mayama pour assainir le "vivre ensemble" de la paix

**Le dernier acte de la mise en place des plateformes d'échanges intracommunautaires dans les sous-préfectures et villes du département du Pool s'est joué à Mayama le 26 mars 2019. Après des échanges fructueux, un comité local de dialogue et réconciliation composé de quatre personnes a été mis en place pour amener les populations de cette contrée à reconstruire la paix. ''Les comités de dialogue intracommunautaires sont des ingrédients basiques nécessaires au grand programme de démobilisation, désarmement et réintégration (DDR). Ils constituent des étapes essentielles dans le processus de paix'', a affirmé Euloge Landry Kolélas, Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants.**

*Une vue des participants dans la salle de la sous-préfecture*

Le comité local de dialogue de Mayama est le tout dernier mis en place dans le département du Pool. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en place des plateformes d'échanges intracommunautaires lancées le 19 janvier 2019 à Kinkala, par le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants. Composé de quatre membres: l'abbé Barthélémy Bassoumba, président; Jean de Dieu Malanda, vice-président; Antoine Nganga, secrétaire et Anasthasie Bikoyi, trésorière, il veillera à l'application de toutes les résolutions prises pour la quiétude de tous.

Les échanges qui ont abouti à son installation ont mis l'accent sur la prévention des conflits, la relance des activités socio-économiques (en dotant les populations des tracteurs agricoles, des semences…), le retrait des militaires des zones de conflit, la cohabitation entre les éléments de la Force publique et les ex-combattants, etc. La finalité étant la réintégration des ex-combattants (ex-ninjas nsiloulous) et de la population victime de la tourmente guerrière dans ce département.

Les participants ont à l'unisson former le vœu d'un retour définitif à la paix et insisté sur la relance des activités agricoles à Mayama, terre de paix pour certains et zone rouge pour d'autres.

Euloge Landry Kolélas, qui a suivi attentivement les échanges entre participants, s'est dit confiant quant au retour de la paix dans le Pool. Partout où il est passé dans le cadre de la mise en place des plateformes d'échanges intracommunautaires, il a noté une nette amélioration de l'environnement sécuritaire, gage du développement socioéconomique du pays. *«Nous sommes sur la bonne voie. A mi-parcours, il y a une adhésion totale de la population civile et des ex-combattants. Ils sont totalement engagés sur la voie de la paix»*, a dit, satisfait, le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants qui espère de toutes ses forces que la paix sera définitive dans cette partie du pays. *«Près de huit initiatives ont été prises pour le DDR dans le département du Pool. Nous les avons capitalisées et je crois que cette fois, sur orientation du président de la République, nous allons arriver à une paix définitive. Nous disons que, quelles que soient les causes du conflit, il faut y mettre un terme. Aussi pensons-nous et disons que la paix doit commencer au niveau de chaque district. Il faut s'asseoir et créer des comités de dialogue et de réconciliation dans chaque district...»*, a-t-il insisté.

Michel Bouboutou Mampouya, président du Conseil départemental du Pool, estime pour sa part que le dialogue est une chose primordiale. Les ex-combattants sont nos parents, nos frères et nos sœurs. *«Dans la bouche, il y a des dents et la langue. Et entre les deux, il y a toujours des problèmes mais jamais elles ne se sont séparées. Il a été dit dans la salle que les problèmes viennent de Brazzaville, ce n'est pas la population du Pool qui en est l'auteur ou les provoque. Nous devons cesser cela maintenant et faire d'abord attention entre nous-mêmes. Les gens sont tellement pauvres que dès qu'il y a une occasion, ils en profitent. Chacun doit être utile, chacun doit faire quelque chose».*

De guerre lasse et fatiguée de travailler au village, Anne Ndoumba, ex-combattante, a déclaré: *«nous sommes pour la paix. Nous avons accepté tout ce qui a été dit dans la salle. Notre souci est que depuis que nous sommes sortis de la forêt, les enfants ne vont pas à l'école à cause de l'âge scolaire très dépassé. De plus, nous n'avons pas d'argent et c'est compliqué».*

Faustin N'soni, ex-combattant: *«…Nous adhérons pleinement à l'initiative PBF puisqu'elle nous aidera à relancer nos activités agropastorales. Les ex-combattants sont engagés sur la voie de la paix. Mais, nous ne pouvons parler de paix sans pourtant toucher les acteurs politiques qui sont la source des conflits. Le révérend pasteur Ntoumi s'est engagé sur la voie de la paix. Il avait montré sa bonne volonté en remettant les armes alors que la phase ramassage d'armes devait être normalement en dernière position. Le Gouvernement doit d'abord faire le tout possible pour donner au révérend pasteur Ntoumi un statut pour qu'il entretienne ses hommes».*

Pour rappel, les plateformes d'échanges entre communautés sont des mécanismes de dialogues et de discussions entre ex-combattants, populations et organisations de la société civile, pour envisager leur vivre ensemble après la tourmente guerrière. Elles ont été organisées par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants en partenariat avec les agences du système des Nations unies, sur financement du Fonds de consolidation de la paix.

**Viclaire MALONGA**


## REMERCIEMENTS

- M. GANGUIA Albert et famille,
- Mme AKONDZO KOSSO Yvonne et famille,
- Les enfants OKOÏ,

Remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances pour leur soutien et leur présence lors des veillées et des moments de recueillement successivement tenues à Paris et à Brazzaville, suite au décès de leur frère, père, et oncle, Alexis Georges OKOÏ, ancien ambassadeur, et lors de ses obsèques à Brazzaville.

*«Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu, et la communion du Saint Esprit, soient avec vous tous.».*

2 Corinthiens 13: 14


*Projet DurQuap*

# Les acteurs impliqués formés aux procédures de passation des marchés…

Prélude au démarrage de certaines activités phares du projet Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap) de Brazzaville et Pointe-Noire, un atelier de formation sur la passation des marchés selon les procédures de la Banque mondiale a eu lieu du 25 au 28 mars 2019. Organisé par l'Unité de gestion du projet DurQuap, avec l'appui de la Banque mondiale, il a réuni les cadres et responsables des structures impliquées (mairies de Brazzaville et Pointe-Noire, ministères des Grands travaux et de l'aménagement du territoire, de la Construction et de l'urbanisme et Unité de gestion du projet DurQuap) dans la mise en œuvre du projet DurQuap.

*Les cadres et résponsables pendant la formation*

*«Nous avons voulu, avant de commencer certaines activités phares du projet, en l'occurrence l'aménagement des voiries et la construction des ouvrages d'assainissement dans les quartiers cibles, mettre tous les acteurs au même niveau de compréhension des procédures de passation des marchés»*, a déclaré Batounguidio, coordonnateur du projet DurQuap, à l'ouverture de l'atelier.

Mieux connaître toutes les procédures de passation des marchés, notamment d'évaluation des propositions des consultants et des offres des entreprises soumissionnaires de certains travaux du projet pour bien outiller les techniciens dont l'expertise contribuera au succès du projet, a été ainsi le but de cet atelier de formation animé par Guy Arsène Fouakafoueni, spécialiste en passation de marché (projet DurQuap), avec l'appui de M. Lanssana, expert de la Banque mondiale (BM).

La formation s'est articulée autour de thèmes variés et riches tels le cycle de projet BM (l'identification, la préparation, l'évaluation, le plan de passation, l'accord de financement, l'exécution, la supervision et l'évaluation finale), les marchés de prestation intellectuelle et les marchés des travaux. Les participants ont appris que la passation se fait de cinq manières: l'appel d'offre international (AOI), l'appel d'offre international sans pré-qualification (AOI), l'appel d'offre national (AON), la passation de marché par entente directe (gré à gré) et la passation de marché suite à une cotation. Ils ont retenu que la passation des marchés des travaux est également liée au respect des étapes comme la préparation des DAO, la publication de l'avis d'appel d'offre (avec fixation des délais précis), l'ouverture des plis, l'évaluation des offres, l'attribution provisoire du marché, la demande de non objection du bailleur, la signature du contrat, la signification de non attribution du marché et la restitution des cautions de soumission aux soumissionnaires non retenus et la notification de la réception provisoire

Expliquant les procédures selon la Banque mondiale, M. Traoré Lanssana, spécialiste principal en passation de marché au sein de cette institution à Brazzaville, a fait ressortir la nuance entre l'appel d'offre national selon le code des marchés publics au Congo et l'appel d'offre national suivant l'approche BM. *«Selon le code des marchés publics en vigueur au Congo, un appel d'offre national ne concerne que les entreprises qui sont sur place. Alors qu'au niveau de la BM, quand l'appel d'offre est national, cela ne concerne que la publicité. Car, une entreprise étrangère peut soumissionner, et son offre doit être considérée au même titre que celle des entreprises nationales».*

Clôturant l'atelier, le coordonnateur du projet DurQuap a souhaité que les connaissances acquises soient appliquées dans toute passation de marchés selon la procédure BM.

Lancé le 7 avril 2017 et commencé réellement en avril 2018, le projet DurQuap, cofinancé par le Gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 78 milliards de F.CFA, vise à améliorer l'accès aux infrastructures de base pour les habitants des quartiers précaires de Brazzaville (Soukissa et Moukoundzi-Ngouaka) et de Pointe-Noire (Tchiniambi et Tié-Tié). Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et des grands travaux.

**V. M.**

Justice

# Condamnation ferme d'un trafiquant d'ivoire à Oyo

**Le Tribunal de Grande Instance d'Oyo, dans le département de la Cuvette, a dans un verdict rendu le 28 mars 2019, condamné Blandain Mefouta à cinq ans d'emprisonnement pour une affaire de criminalité faunique.**

*Blandain Mefouta*

Arrêté à Oyo, par les agents de la direction départementale des Eaux-et-Forêts et de la Gendarmerie nationale, avec le soutien du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF), en flagrant délit de détention et circulation illégales des trophées d'une espèce animale intégralement protégée, l'éléphant, Blandain Mefouta, de nationalité congolaise, a écopé de cinq ans d'emprisonnement ferme assortis de 5.000.000 de F.CFA d'amendes et de 5.000.000 de F.CFA de dommages et intérêts. Il a été reconnu coupable d'abattage, détention et circulation illégales de quatre pointes d'ivoire, représentant deux éléphants abattus.

Il avait avoué ramener les pointes d'ivoire du département de la Sangha, en les dissimulant dans une valisette pour tromper la vigilance des services de contrôle le long de la route. Il fournissait, en outre, munitions et vivres aux autochtones aux fins de massacrer les éléphants, notamment ceux du Parc National d'Odzala-Kokoua.

Menacé d'extinction à cause du braconnage pour ses défenses partout ailleurs dans le monde, l'éléphant fait partie des espèces animales intégralement protégées en République du Congo depuis novembre 2008.

Le Gouvernement et ses partenaires ont redoublé de vigilance pour traquer tous les contrevenants à la loi en matière de protection de la faune au Congo. C'est pourquoi, à travers le pays, plusieurs trafiquants des produits de faune sont régulièrement interpellés, jugés et condamnés. Une façon concrète de traduire la volonté du Congo dans son engagement à protéger ses ressources naturelles.

**V. M.**

## Décès de Lutumba Simaro

# Le baobab a tiré sa révérence à 81 ans!

**La musique est en deuil. Elle pleure l'un de ses baobabs: le chanteur, guitariste, et auteur-compositeur hors pair Lutumba Simaro. Le patriarche a rendu l'âme le samedi 30 mars 2019, à Paris, en France. Des suites d'une maladie. Une année après avoir décidé de ranger son micro. Il lègue une richissime discographie comprenant plusieurs joyaux artistiques: «Mabele», «Ebale ya Zaïre», «Faute ya commerçant», «Eau Bénite», «Maya», «Testament ya Bowule», «Mbongo», etc.**

*Le poète Lutumba Simaro*

Simon Lutumba Ndomanueno, à l'état civil, *«Simaro Lutumba Masiya»* ou «le poète» est né le 19 mars 1938, à Léopoldville (actuelle Kinshasa).

Ancien de la Société d'entreprise commerciale du Congo belge (SEDEC), il a fait son initiation auprès de Kalonji, un guitariste congolais adepte du «zebola», un rythme et une danse des cérémonies d'exorcisme du peuple Nkundu de l'Equateur, en République Démocratique du Congo.

En 1958, il débute sa carrière professionnelle à la guitare rythmique dans l'Orchestre Micra Jazz. Un an plus tard, il rejoint le Congo Jazz de Gérard Madiata. Dans ce groupe, il enregistre «Simarocca», un titre qui ne récolte pas le succès escompté. Tout le contraire de «Muana etike» et «Lisolo ya ndaku», deux chansons teintées de spiritualité grâce auxquelles l'artiste intègre l'O.K. Jazz de Franco Luambo Makiadi, en 1961. La nouvelle recrue y apporte sa touche personnelle: une technique de guitare inspirée du zebola, de la rumba, du jazz et de l'afro cubain et des chansons poétiques, éducatives et pleines de spiritualité. Le succès commence avec «Okokoma mokristo» et «Ma Hélé», deux chansons moralisatrices sur l'amour déçu, la stérilité et le divorce qui confirment les talents d'auteur, compositeur, guitariste et chanteur de cet intellectuel reconverti dans la musique.

Après plusieurs morceaux, Lutumba connaît une réelle popularité en 1974 avec le joyau «Mabele» (entendez la terre), une rumba mélancolique aux variations jazz interprétée par le virtuose Sam Mangwana.

De peur qu'on lui fasse de l'ombre, Luambo Makiadi décrète que pendant les concerts de l'O.K. Jazz ne soient jouées uniquement que ses propres compositions.

C'est la chanson «Maya», sortie en 1984 et interprétée par Lassa Carlito qui replace Simaro Masiya sur orbite. En 1986, l'auteur-compositeur largue «Cœur artificiel», une chanson chantée en duo par Pépé Kallé et Lassa Carlyto, puis «Testament ya Bowule», interprétée par Malage de Lugendo, et plein d'autres succès.

A la mort de Luambo Makiadi le 12 octobre 1989, Lutumba prend les commandes de l'O.K. Jazz. S'ensuivent plusieurs concerts et tubes, avant la brouille avec la famille de Luambo Makiadi qui pousse l'artiste à, finalement, claquer la porte de l'orchestre de Franco De Mi-amor. Après 37 ans de bons et loyaux services!

Le 30 janvier 1994, Lutumba décide, avec Josky Kiambukuta et Ndombe Opetum, de mettre sur pied l'orchestre Bana O.K. Le coup d'essai «Bakitani» est une reconnaissance de l'héritage de Franco et du TP OK Jazz. Sortent ensuite les albums «Cabinet Molili» et «Faute ya commerçant».

Après la parution, en 1998, de «Toucher jouer» et «Trahison» (réalisé avec Pépé Kallé), Bana OK avait fait une tournée réussie en France et en Belgique.

En 2018, le poète Lutumba devait être décoré, pour l'ensemble de sa carrière, par le président Denis Sassou-Nguesso. Mais le projet avait fini par glisser, pour on ne sait quelle raison.

Avec la disparition du poète Lutumba Simaro, la musique congolaise vient de perdre l'un de ses plus grands auteurs-compositeurs.

Adieu l'artiste! Adieu le poète!

**Véran Carrhol YANGA**

## 60e anniversaire des Bantous de la capitale

# Le Gouvernement promet de donner un coup de pouce

**Porté sur les fonts baptismaux en août 1959, soit une année avant l'accession du Congo à l'indépendance, le mythique orchestre Les Bantous de la capitale célébrera le 15 août 2019 son 60e anniversaire.**

*Dieudonné Moyongo répondant aux questions des journalistes, après l'audience*

Un événement aussi important ne saurait se faire sans un coup de pouce, notamment celui des autorités congolaises. Conscient de cela, le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a ouvert les portes de son cabinet le mercredi 27 mars 2019 aux membres de cet ensemble musical dont l'histoire est intimement liée à celle du Congo.

Pendant cette rencontre, Dieudonné Moyongo a rassuré les membres des Bantous de la capitale du soutien des autorités congolaises. *«Votre ensemble musical a honoré le pays. Votre ensemble musical a représenté le pays à plusieurs festivals dans tous les continents. Pour notre pays, c'est un motif de fierté, un motif de satisfaction. On va dire que vous étiez les Diables-Rouges culturels, les Diables-Rouges de la musique de notre pays…Au plan national, vous avez fait un travail extraordinaire, en accompagnant le Président de la République dans son combat, dans le travail de reconstruction de notre pays. Vous avez toujours eu des textes de chansons pour conscientiser le peuple congolais. Mais vous étiez en train d'appuyer le Président de la République sans le savoir, à travers vos chansons engagées, vos chansons révolutionnaires. Et même aujourd'hui, il y a une chanson qui appuie la municipalisation accélérée. C'est toujours les Bantous de la capitale. Je pense qu'à l'occasion de ses soixante ans, le Gouvernement, à travers le ministère de la Culture, ne peut rester insensible à cet événement. C'est pour cela que nous avons décidé de célébrer ces soixante ans d'existence avec vous, avec les autorités de ce pays et avec le peuple congolais»*, a-t-il dit. Avant de révéler que le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et le Premier ministre, Clément Mouamba, sont déjà saisis de cette célébration qui pointe à l'horizon.

Le ministre Moyongo a promis de continuer la réflexion qui, selon lui, va se faire à deux niveaux: la structure technique qui est le Ministère de la Culture, et le comité de soutien des Bantous de la capitale.

*«Au niveau du département, nous avons pris des dispositions pour que nous puissions ensemble célébrer avec les Bantous de la capitale cet événement. Et c'est ce qui va se faire. Nous allons donner un contenu à l'événement…On a déjà une idée sur les activités qui vont être organisées. Mais nous continuons à mûrir la réflexion, parce que nous voulons donner un caractère national à cet événement…Le Ministère va vous accompagner, en tenant compte, bien sûr, des moyens mis à notre disposition. Nous avons également saisi le Président de la République. Vous voyez que c'est un événement qui va prendre une dimension véritablement nationale. Et je suis sûr que le président de la République, si son agenda le lui permet, ne va pas résister à l'envie de nous accompagner. Nous allons mettre des commissions très légères en place qui vont travailler pour la concrétisation de cette idée. L'union fait la force, c'est ensemble que nous allons gagner»*, a affirmé Dieudonné Moyongo.

Edo Ganga a avoué l'inquiétude qui gagnait déjà les membres des Bantous de la capitale, à quatre mois de la célébration. *«J'avoue qu'on était inquiets, on ne savait où donner de la tête. Mais aujourd'hui, c'est comme un baume. Vous nous donnez une assurance qui nous met à l'aise. Ce que je peux dire, c'est merci, monsieur le ministre. Merci de tout ce que vous nous avez dit, et c'est avec force que nous allons continuer nos répétitions et nous avons espoir qu'ensemble, nous gagnerons»*, a-t-il déclaré.

Les autorités congolaises ont pris l'engagement de donner un coup de pouce pour la célébration des 60 ans de l'orchestre Les Bantous de la capitale. Il reste de passer de la parole à l'acte pour que le patriarche Edo Ganga et les siens aient une fête à la dimension de leur renommée.

**Sévérine EGNIMBA**

**PARCELLES A VENDRE**
**- A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya**
**-AMassina,prochedumarché Bissita**
**Contacts: tél.06 627 93 78**
**05 586 25 83**

**16e édition du festival Le Printemps des Poètes**

# Le poète guyanais Raoul-Philippe Danaho était à l'honneur

**Auteur de l'«Anthologie des poèmes d'amour des Afriques et d'Ailleurs» (Orphie, 2013), le poète et universitaire congolais Thierry Sinda continue la promotion de la poésie africaine à Paris, à travers Le Printemps des poètes, dont l'acte 16 a eu lieu du 16 au 24 mars 2019.**

*Raoul-Philippe Danaho et Thierry Sinda*

**Avec son complice Moa Abaid, directeur artistique du festival, il y a convié une trentaine de poètes et musiciens originaires de l'Afrique, des Caraïbes et de l'Océan indien. Le festival était parrainé par son père, le poète et historien de renom Martial Sinda, premier poète de l'AEF en 1955 (avec «Premier chant du départ», Editions Seghers, Grand Prix de l'AEF en 1956) et professeur honoraire à la Sorbonne. Le thème était «Beauté des Afriques et d'Ailleurs». Et le festival rendait hommage au poète guyanais révéré Raoul-Philippe Danaho, administrateur civil et Académicien de l'Académie des sciences d'Outre-mer.**

**A partir de son recueil «Album du pays des mille collines» (Editions Saint-Germain-des-Prés, 1991), l'ancien administrateur des colonies et haut technicien au moment des indépendances africaines, fait un hymne au Rwanda, au Burundi, à Brazzaville et à Kinshasa où il était jadis en poste. C'est ainsi qu'il constate poétiquement que la colonisation belge a fait de Kinshasa une ville de buildings, un «Manhattan-sur-Zaïre», alors que sa rivale Brazzaville, autrefois sous domination française, est demeurée une ville plate: «sous les Tropiques/ aux lumières oniriques/de Manhattan-sur-Zaïre/s'étageant à l'infini» (poème Okapi);** *«c'était à Brazzaville/sur les bords du fleuve Congo/que non loin en face/de tous les feux/de ses gratte-ciel/toisait la ville rivale/ Kinshasa l'Orgueilleuse/Kinshasa l'Opulente»* **(poème Brazzaville).**

**Raoul-Philippe Danaho est âgé de 93 ans. Une carte blanche a été donnée à trois poètes des Afriques et d'Ailleurs d'aujourd'hui: la Guadeloupéenne Pascale Labylle, l'Haïtienne Ferdy Ajax et la Malgache Hanitr'Ony (petite-fille du poète de renom Dox). Elles ont évoqué leur itinéraire poétique et présenté leur œuvre. De passage à Paris, Hoby Rasolofoarimasy, lauréate 2018 du Prix littéraire des Alliances françaises de Madagascar, a également pris part au festival, avant de retourner dans son île natale.**

**Les musiciens n'étaient pas en reste: le reggaeman ivoirien Pablo Uwa, le Franco-espagnol Pascal Batista, le Guinéen Zinga, l'Algérienne Yasmina Lenotre s'y sont illustrés. Le clou était les scènes de transe de l'inimitable Ivoirienne Kemitindji dansant sous le rythme du tam-tam endiablé du Sénégalais Xamouza.**

**Après le succès de cette 16e édition, Thierry Sinda prépare un livre d'entretiens avec les poètes de la Néo-Négritude, mouvement littéraire qu'il a initié en 2004, au moment de la parution de son drame poétique** *«Voyage en Afrique à la recherche de mon Moi enivré».*

**V.C.Y.**

## COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

John Ndinga-Ngoma, journaliste au bi-hebdomadaire La Semaine Africaine, Philomène Ndimina et Laurent Ndimina ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux ressortissants de Mossendjo et du district de Moutamba, le décès de leur fille, mère, sœur, tante, cousine, mère et grand-mère, **Agnès MOUKANDA KONGO,** présidente du CQ115, Arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba. Décès survenu le 23 mars à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie.

La veillée se tient au domicile familial sis au quartier Mawata, Lumumba, arrêts Mbemba coûte cher ou Dalco.

L'inhumation aura lieu le 5 avril au cimetière de Vindoulou de Pointe-Noire. Puisse l'âme de l'illustre disparue reposer en paix !

## CONFÉRENCE INTERAFRICAINE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE CIPRES

# AVIS DE VACANCE ET D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CIPRES

En application de l'article 34 du Traité instituant la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et des conclusions de la 27ème session ordinaire du Conseil des Ministres de tutelle de la Prévoyance Sociale, tenue le 08 mars 2019 à Lomé (Togo), la CIPRES recrute son Secrétaire Exécutif, poste qui sera vacant dès septembre 2019.

**1. RESPONSABILITES ET ATTRIBUTIONS**

Sous l'autorité du Conseil des Ministres et de la Commission de Surveillance, le Secrétaire Exécutif occupe un poste clé dans le cadre de la réalisation des objectifs stratégiques définis par le Traité instituant la CIPRES.
A ce titre, entre autres missions, il est notamment chargé de la préparation, de l'exécution et du suivi des actes du Conseil des Ministres et de la Commission de Surveillance.
Il est le responsable de l'administration générale, de la supervision et de la coordination des structures techniques, administratives, financières et comptables du Secrétariat Exécutif.
Il assure le secrétariat des sessions du Conseil des Ministres, de la Commission de Surveillance et du Comité d'Experts.
Il soumet au Conseil des Ministres un rapport annuel d'activités.

**2. PROFIL**

Titulaire d'un BAC+5 au minimum et nanti d'une solide expérience professionnelle d'au moins dix (10) années dont cinq (05) à un poste de direction dans la haute administration publique ou privée ou dans les Institutions Internationales, le candidat doit avoir :
* une bonne connaissance du secteur de la prévoyance sociale ;
* une expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ou privées, programmes et projets en général.
* Il doit être âgé de 35 ans au moins et de 55 ans au plus à la date d'ouverture du concours et être ressortissant d'un Etat de l'Afrique Centrale membre de la Conférence.
Le Secrétaire Exécutif bénéficie du statut diplomatique, son mandat est de cinq (05) ans, renouvelable au plus une (01) fois.

**3. RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature, pour le cas du Congo, sont à retirer, dès à présent, au secrétariat du Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) sise, boulevard Denis SASSOU NGUESSO, rond point Ex-monoprix, du lundi au vendredi, de 08h à 15h. Les dossiers sont à déposer au même secrétariat, au plus tard le 10 octobre 2019. Ils seront transmis par le Ministre de Tutelle au Secrétariat Exécutif de la CIPRES, pour sélection, au plus tard le 20 avril 2019.

**Lomé, le 18 mars 2019**

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE**

## CONFÉRENCE INTERAFRICAINE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE CIPRES

# AVIS DE VACANCE DE POSTES D'INSPECTEUR DE LA CIPRES ET D'APPEL A CANDIDATURES

En application de l'article 39 du Traité instituant la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et des Décisions de la 27ème session ordinaire du Conseil des Ministres de tutelle de la Prévoyance Sociale, tenue le 08 mars 2019 à Lomé (Togo), la CIPRES recrute trois (03) Inspecteurs Régionaux de la Prévoyance Sociale dont deux (02) de l'Afrique de l'Ouest et un (01) de l'Afrique Centrale.

**1. ATTRIBUTIONS ET TACHES**

Sous l'autorité du Secrétaire Exécutif et du Chef de l'Inspection, les Inspecteurs effectuent :
* le contrôle sur place ou sur pièces des organismes de prévoyance sociale des Etats membres ;
* l'évaluation et le suivi des règles communes de gestion des Organismes ;
* la réalisation d'études et l'élaboration de propositions d'harmonisation des dispositions législatives et règlementaires applicables aux Organismes
* etc.

**2. PROFIL**

Le candidat devra être ressortissant d'un Etat membre de la CIPRES et titulaire d'un BAC+5 au minimum.
Il doit avoir occupé pendant cinq (05) ans au moins, un emploi de cadre supérieur dans tout domaine de compétence et devra disposer d'une bonne connaissance des principes de sécurité sociale ainsi que des règles et procédures de gestion (gestion technique, financière et administrative) des Organismes de Prévoyance Sociale.
Il doit être âgé de 35 ans au moins et de 50 ans au plus à la date d'ouverture du concours. L'Inspecteur bénéficie du statut diplomatique.

**3. RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature, pour le cas du Congo, sont à retirer, dès à présent, au secrétariat du Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) sise, boulevard Denis SASSOU NGUESSO, rond point Ex-monoprix, du lundi au vendredi, de 08h à 15h. Les dossiers sont à déposer au même secrétariat, au plus tard le 10 octobre 2019. Ils seront transmis par le Ministre de Tutelle au Secrétariat Exécutif de la CIPRES, pour sélection, au plus tard le 20 avril 2019.

*Lomé, le 18 mars 2019*

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE**

Noble art

# Le Congo se lance dans la boxe professionnelle

Les premiers combats organisés par la Ligue nationale de boxe professionnelle (LNBP) et le championnat d'Afrique de boxe (Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba) de l'Union Boxing Organization (UBO) ont eu lieu dimanche 31 et lundi 1er avril 2019 au Gymnase Nicole Oba à Brazzaville, et ont permis de se faire une première idée des professionnels locaux.

La boxe congolaise entre petit à petit dans l'histoire. Depuis le week-end dernier, le Congo a lancé la boxe professionnelle et le fonctionnement de la Ligue nationale de boxe professionnelle mise en place le 2 septembre 2017 est plus que jamais effectif.

Pour la première compétition, entre boxeurs brazzavillois et ponténégrins, le but, selon le président de la Ligue professionelle, Brice Roland Ikoungou Obanda, est de *«former des boxeurs professionnels sur place»*, entendu qu'il fallait sortir et aller en Europe pour avoir le statut de professionnel. La Ligue a tenu à donner la chance à tous les jeunes pugilistes. Dix-neuf boxeurs se sont lancés dans cette compétition, leur ambition étant de soigner leur classement dans les différentes versions (WBC, UBO, etc.).

*Brice Roland Ikoungou Obanda*

*Un des combats du dimanche 31 mars*

S'agissant du championnat professionnel pour la conquête de la ceinture continentale UBO, les combats ont mis aux prises pugilistes du Congo et ceux de la République Démocratique du Congo, grâce au promoteur kinois Gabin Mukadi Mamba, ancien champion du monde TWBA en 2001. Le Congo a aligné trois boxeurs: Urçus Samba Koumou dans la catégorie Lourd-léger, Henri Fabrice Nzaou en Super-léger, et Claude Loemba dans la catégorie Moyen. Cinq boxeurs de la RDC étaient en lice. Les combats se sont disputés sans casque et torse nu en dix rounds de trois minutes.

Le prochain rendez-vous a lieu en août 2019, probablement avec la participation des boxeurs de la RCA et l'Angola, qui étaient attendus, mais absents en raison de contraintes financières. *«Un seul sponsor, la SNPC, nous a apporté son soutien»,* a déploré le président de la LNBP du Congo.

Il faut tout de même signaler que le mérite de l'aboutissement de ce vieux projet resté dans les tiroirs revient à l'actuel président de la Fédération congolaise, Richard Mouambouma, qui avait eu l'idée de monter une ligue professionnelle, pour redynamiser le noble art congolais.

**Jean ZENGABIO**

## *Repères*

### *Raja, Super-club d'Afrique!

**Vainqueur 2-1 d'Espérance de Tunis vendredi dernier à Doha (Qatar), le Raja AC du Maroc a remporté la Supercoupe de la CAF. Même s'il ne partait pas avec les faveurs des pronostics, le vainquer de la Coupe de la CAF 2018 a réalisé un grand match qui lui a permis de soulever ce trophée pour la deuxième fois après son premier sacre en 2000.**

### Décès du boxeur Samuel Boulenvo

**L'ancien boxeur congolais Samuel Boulenvo est décédé la semaine passée en France, où il résidait depuis 1974, au terme d'une carrière pugilistique commencée en 1960. En 2015, recruté comme consultant par le ministère des Sports, il a donné un coup de main à la Fédération congolaise de boxe lors des 11es Jeux africains. Nous y reviendrons.**

### AS Otohô à l'heure des matchs remis

**L'AS Otohô poursuit sa série des match remis du championnat national de Ligue 1. Dimanche 31 mars, les poulains du président Raoul Maixent Ominga ont épinglé Diables-Noirs (2-1) au stade Marien Ngouabi d'Owando. Mercredi 3 avril, ils affronteront le CARA au stade Massamba-Débat, avant de terminer la phase aller à Pointe-Noire où ils en découdront avec V.Club-Mokanda.**

### Les Diables-Rouges dames au Gabon

**Les Diables Rouges dames se sont rendues à Libreville, lundi 1er avrikl, pour y affronter mercredi 3 avril les Panthères du Gabon, en match comptant pour la manche aller des éliminatoires des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. La manche retour est prévue le 9 avril au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville. Joseph Madienguéla ''Madis'' est l'actuel sélectionneur de l'équipe nationale féminine du Congo.**

## Basket-ball à Brazzaville

**Les résultats ci-après ont été enregistrés en seniors à l'issue de la quatrième journée:**
**Inter-Club-AS Thomas (76-40), Diables-Noirs I-RCO (104-38), Patronage Sainte-Anne II-Anges-Noirs BC (62-63), Diables-Noirs II-BCM (39-48), Etoile du Congo-Patronge Sainte-Anne I (71-55), CARA-AS La Grandeur (68-71).**
**L'unique match des seniors dames a tourné en faveur d'Etoile du Congo, aux dépens d'Inter Club (60-37).**

Absence des Diables-Rouges à la CAN 2019

# Une avalanche de critiques ensevelit les dirigeants

L'élimination du Congo de la CAN 2019 défraye toujours la chronique. Les langues se délient et la commentent abondamment. Avec en point de mire tous ceux qui gravitent autour des Diables-Rouges. Leur gestion du football suscite aujourd'hui des interrogations.

Au sein des férus du ballon rond, l'amertume est encore palpable. Pour eux, c'est une catastrophe, d'autant plus que c'est la deuxième fois d'affilée après la CAN 2015. Par petits groupes, on ressasse les temps forts du parcours des Diables-Rouges lors des éliminatoires. On tente de comprendre ce qui n'a pas marché. En tout cas, les amoureux du football congolais semblent n'avoir pas digéré la sortie de leur ''Team 242''. Il faut désigner un responsable. Le football est ainsi fait que chaque fois qu'il y a défaite il faut qu'on l'attribue à quelqu'un. Nombre d'amoureux du ballon rond congolais estiment qu'il n'y a pas seulement qu'un coupable, mais des coupables. Certains ne mettent pas des gants pour les désigner. *«Les joueurs ne sont pas seuls coupables. Ces dernières années, ils ont compensé les faiblesses structurelles de notre football par leur état d'esprit de guerrier. Un entraîneur expérimenté, Claude Le Roy, ayant tiré le meilleur parti de leurs qualités, ils ont permis au pays de se qualifier pour la CAN 2015. C'est peut-être la fin d'un cycle pour certains, donc il ne faut pas les en vouloir»,* nous a confié un expert, en réponse à un interlocuteur qui proposait *«la dissolution»* de l'équipe nationale A.

*«La responsabilité de Candido Valdo est entière dans cette situation, car il a montré ses limites»*, a soutenu un journaliste, qui ne cesse jamais l'aversion envers le sélectionneur national. Il l'a pourfendu: *«Valdo n'a jamais fait l'unanimité. Il n'est pas exempt de tout reproche. Plus que la qualité du jeu, il est dépossédé de toute autorité.»* Un autre confrère, tenant de cette thèse, a enfoncé le clou: *«Valdo est arrivé dans les bagages d'une association politique qui l'a imposé au ministère des Sports pour s'occuper des jeunes. Je trouve pour le moins curieux que son contrat ait été renouvelé il y a quelques semaines, alors qu'il a échoué avec les cadets et les juniors. Demander pardon tel qu'il l'a fait est certes une valeur africaine, mais en matière de football, on assume les faits et on rend le tablier. Sinon, il faut urgemment vider la classe de joueurs; le coach avec. Le management du groupe a montré ses limites».*

*Une joie de courte durée. (Ph. d'arch.)*

La pilule est tellement difficile à avaler, que certains n'hésitent pas à pointer du doigt la Fédération congolaise de football. *«Il est tout aussi évident que la fédération actuelle, comme celles qui l'ont précédée depuis une quinzaine d'années, a pendant plusieurs mois donné le sentiment d'être plus concernée par les élections en son sein que par le rayonnement du football national et de la sélection nationale. Ils sont coupables, entre autres, de n'avoir pas assuré la stabilité au sein du staff technique de l'équipe nationale depuis le départ de Le Roy»*, s'est indigné, pour sa part, un ancien international.

Pour cet autre déçu, le ministère de tutelle doit aussi s'expliquer. *«Ce sont eux qui ont imposé, contre vents et marées, Valdo à la tête des Diables-Rouges après avoir milité pour le départ de Migné»*, a-t-il affirmé. Enfin, la situation globale du football national n'a pas été passée sous silence. *«La sélection nationale est le reflet du niveau du foot local. Lorsque la base est pourrie, il est vain d'en espérer des performances. La base ce sont les clubs. Or, au nom de leur indépendance, on les laisse mourir. Si l'Etat est le grand bénéficiaire des sacrifices consentis par les dirigeants bénévoles des clubs, il devrait prêter main forte à ces derniers, pour redonner toute sa vigueur à notre football. Cela s'appelle subventionner les clubs. Il suffit de mettre en place des mécanismes de contrôle pour éviter que l'argent soit utilisé à d'autres fins»*, a résumé avec lucidité un dirigeant de club.

### Que faut-il en penser?

La victoire, tout comme la défaite, fait partie des règles du jeu. Ce n'est pas le départ d'un coach qui changera quoi que ce soit. Il n'est qu'un fusible qu'on peut facilement faire sauter. Les vraies solutions sont autres. L'heure des réformes, aussi indispensables qu'urgentes, est venue. Nous y reviendrons.

**Guy-Saturnin MAHOUNGOU**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua / Unité de Gestion
BP: 62, Brazzaville
E-mail: secretariatfok@gmail.com
Tél: 05 615-30-18
République du Congo
www.african-parks.org

# 1 Assistant Primatologue au Parc National d'Odzala-Kokoua – République du Congo

Vous intégrerez une équipe composée d'un primatologue expérimenté et d'un autre assistant primatologue afin de continuer le processus d'habituation d'un groupe de gorilles des plaines de l'ouest. Il est également prévu d'habituer au moins un autre groupe dans un avenir proche. Une équipe de 12 pisteurs congolais vous assisteront sur le terrain.

Vos tâches en tant qu'assistant primatologue seront les suivantes:
• suivi quotidien des groupes de gorilles assisté de pisteurs locaux
• prise de données GPS et de données comportementales concernant les contacts visuels, afin d'évaluer la progression de l'habituation
• prélèvement d'échantillons (fèces, urine, etc.) pour la surveillance de la santé des gorilles
• aider à gérer les équipes de terrain (12 pisteurs, 2 cuisiniers/aides de camp) et à organiser le planning (vous serez responsable en l'absence du primatologue expérimenté)
• entrée et analyse des données récoltées, entretien de la base de données
• rédaction de rapports mensuels
• gérer les relations avec les communautés locales
• coopération active avec des chercheurs et instituts de recherche nationaux et internationaux
• gestion du camp
• assurer la création et la maintenance d'un réseau de pistes adéquat afin de se déplacer rapidement au sein de la forêt
• faire le lien entre l'administration et les travailleurs de terrain, participer à certaines tâches administratives.

Pour cela, vous passerez la majeure partie de votre temps dans un camp de forêt, logé en tente. L'électricité est disponible grâce à des panneaux solaires. Pas d'eau courante. Le suivi s'effectue en forêt équatoriale humide, entre zones de marantacées denses, marécages, forêt claires et savanes. Les journées sur le terrain s'étendent de 6:30h à 14h suivant l'endroit où se situent les groupes. De plus, vous devrez souvent travailler le reste de la journée pour l'entrée et l'analyse des données ainsi que pour la préparation du rapport. Les périodes de repos seront passées au quartier général du parc. Bien que ce soit des périodes de repos, vous devrez être prêt à parfois devoir aider à la gestion de certains problèmes administratifs.

**Compétences exigées:**
• au moins un an d'expérience de terrain en pays équatorial/tropical, dont une expérience d'une durée minimum de neuf mois
• être titulaire d'un master (bac+5) en primatologie, éthologie, écologie, conservation, biologie ou tout domaine associé ou être titulaire d'une licence (bac+3), seulement si associée à plusieurs expériences de terrain de longue durée
• avoir déjà travaillé avec des primates
• parler un français courant et avoir un excellent niveau de français écrit
• avoir d'excellentes capacités de communication
• être très résistant physiquement et mentalement
• rigueur scientifique
• être ouvert face aux différences culturelles
• esprit d'équipe
• bon sens de l'humour

**Compétences souhaitées:**
• une précédente expérience de management de plus de six mois est fortement souhaitée
• un séjour préalable en Afrique centrale serait un atout
• maîtrise des méthodes de collecte d'échantillons d'origine animale (fèces, urine, etc.)

**Durée du contrat:** 1 an renouvelable (3 mois période probatoire)
**Salaire:** 900 USD/mois
**Autres avantages:** per diem, assurance maladie, congé annuel
**Date limite de dépôt de dossier:** 25 avril 2019
**Date de début de prise de poste:** fin mai 2019

**Dossier de candidature:**
Veuillez adresser votre CV (avec les noms et adresses de trois références) et lettre de motivation (1 page maximum) à pnok@africanparks.org
Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

**Dr. Torsten Bohm**
**Chef du Service de Recherche & Monitoring**
**188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda,**
**BP: 62, Brazzaville, République du Congo**
**Adresse email: torstenb@african-parks.org**

---

**Etude de Maître Salomon LOUBOULA**
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo
Tél.: (242) 06 677.89.61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

**ANNONCE LEGALE**

## LOGISTIQUE TRAVAUX ET PRESTATIONS COMMERCIALES
## En abrégé «LTPC Sarl»

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège social: 181, Rue Surcouf, Bacongo, Brazzaville,
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00034

## CONSTITUTION

Par acte notarié du 03 septembre 2018 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville, Bacongo, le 11 octobre 2018, sous F°180/8, N°1392, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée;
- **Dénomination:** La société a pour dénomination «LOGISTIQUE TRAVAUX ET PRESTATIONS COMMERCIALES»;
- **Objet:** La SOCIETE «LOGISTIQUE TRAVAUX ET PRESTATIONS COMMERCIALES» a pour objet, en République du Congo, la logistique, la technologie, le transport de matériels et de marchandises; les travaux techniques de génie civil, de ferronnerie et de chaudronnerie; l'entretien et la maintenance de toute nature; la prestation commerciale.
Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation;
- **Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville (CONGO), 181 rue Surcouf, Bacongo, République du Congo;
- **Durée:** La SOCIETE «LOGISTIQUE TRAVAUX ET PRESTATIONS COMMERCIALES» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
- **Capital:** Le capital social est fixé à 1.000.000 F. CFA correspondant à 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune;
- **Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 03 septembre 2018, enregistré à Brazzaville, Bacongo, le 11 octobre 2018, sous F°180/8, N°1392, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement;
- **Gérance:** aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 03 septembre 2018, Monsieur KAYI Jérémie, de nationalité congolaise, né à Brazzaville, le 17 juin 1967, titulaire d'un Permis de conduire délivré à Brazzaville, le 26 février 2015, sous le numéro BZ9058152KJ, est nommé Gérant de la société pour une durée de quatre (4) ans;
- **Dépôt légal:** a été entrepris le 27 février 2019 au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville;
- **Immatriculation:** La société LOGISTIQUE TRAVAUX ET PRESTATIONS COMMERCIALES a été immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier, le 27 février 2019, sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00034 par les soins du Notaire soussigné.

*Pour insertion,*

**Maître Salomon LOUBOULA**

---

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua / Unité de Gestion
BP: 62, Brazzaville
E-mail: secretariatfok@gmail.com
Tél: 05 615-30-18
République du Congo
www.african-parks.org

## APPEL A CANDIDATURE

**Référence: 2019/CHF/002**

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement:

- Un assistant technique Conflit Homme Faune (CHF)

**Lieu d'affection:**
- Base de l'est Imbalanga.

**Responsabilités:**
L'assistant technique CHF travaillera sur les aspects techniques des projets de protection des cultures et des autres solutions contre les conflits Homme faune autour du parc national d'Odzala-Kokoua.

Il/elle encadrera et participera à la fabrication, la mise en place et l'entretien de ruches ainsi que la fabrication de projectiles à piment et de mise en place d'autres moyens de protection.

Il/elle aidera les communautés dans l'utilisation et la planification du terroir villageois pour réduire les CHF.

Il/elle aidera l'assistant-principal lors des missions de sensibilisation et dans les relations avec les communautés.

Il/ elle pourra aussi occasionnellement participer aux missions de cartographie participative. L'assistant technique sera aussi responsable de la prise de donnée sur l'efficacité des méthodes de protection et sur la dévastation des champs. L'assistant sera habitué au milieu forestier et aux conditions de terrain parfois rudimentaire.

**Formation requise ou souhaitée:**
- Expériences avérées en matière de prise de données et Conflit Homme Faune;
- Connaissances de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint);
- Connaissances des langues locales;
- Aptitude à travailler avec minimum de supervision à la fois en équipe et seul;
- Disposer d'une bonne organisation;
- Bon communicant aisance relationnelle;
- Être méthodique;
- Capacité rédactionnelle;
- Maîtrise de la langue française;
- Bricoleur / Bricoleuse;
- Adaptable aux conditions de la vie en forêt;
- Maîtrise de l'apiculture serait un atout.

**Dossiers de candidatures:**
- Lettre de motivation;
- CV détaillé;
- Copie de diplômes;
- Attestations de travail.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail pnok@africanparks.org en indiquant la référence «2019/CHF/002» ou déposés au bureau de la Fondation sis au numéro 188 bis avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville Brazzaville.

**La date limite de dépôt de candidature est fixée au 12 Avril 2019.**

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

# BUROTOP IRIS

## DU JAMAIS VU !!

**Jusqu'à 70 % de réduction sur une sélection D'ARTICLES DE BUREAUX**

**GRAND DÉSTOCKAGE**

4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56